

Rapport financier 1S 2013

Rapport financier 1S 2013

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
ÉTABLI CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS
DE L'AR DU 14 NOVEMBRE 2007

SOMMAIRE

I. RAPPORT DE GESTION	3
I.1. PROFIL FINANCIER	3
I.2. REPORTING FINANCIER	4
I.3. GESTION DES RISQUES	13
I.4. SOLVABILITÉ	20
I.5. INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES	22
I.6. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE	23
II. ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS	24

RAPPORT DE GESTION

PROFIL FINANCIER

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ ⁽¹⁾ – FORMAT ANC			
<i>en millions d'EUR</i>	1S 2012 ⁽²⁾	1S 2013	Évolution 1S 2013/1S 2012
Produit net bancaire	-612	-522	90
Charges générales d'exploitation	-226	-197	29
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-24	-16	8
Résultat brut d'exploitation	-862	-735	127
Coût du risque	-199	-84	115
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-16	-3	13
Résultat avant impôts des activités poursuivies	-1 077	-822	255
Impôts sur les bénéfices	-8	47	55
Résultat net des activités poursuivies	-1 085	-775	310
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	-100	-134	-34
Résultat net	-1 185	-909	276
Intérêts minoritaires	-19	-4	15
Résultat net part du groupe	-1 166	-905	261
Résultat net part du groupe des activités poursuivies	-1 062	-767	295
Rendement des fonds propres ⁽³⁾	n.s	n.s	
Résultat par action (en EUR) ⁽⁴⁾	-0,60	-0,46	

(1) La présentation des comptes est passée du format Dexia en schéma de présentation de l'Autorité des Normes Comptable (ANC) : Cf. la Note 1.3 de la page 34 ainsi que les tableaux de passage en note IV, page 37 du présent rapport.

(2) En raison de l'application de la norme IFRS 5, les chiffres au 30/06/2012 ont été revus pour présenter distinctement les résultats de ADTS, classé en activités arrêtées ou en cours de cession.

(3) Le rapport entre le résultat net part du groupe et la moyenne pondérée des fonds propres de base.

(4) Le rapport entre le résultat net part du groupe et le nombre moyen pondéré d'actions (en excluant les actions de préférence et les actions propres).

PRINCIPAUX AGRÉGATS DE BILAN ⁽¹⁾ – FORMAT ANC				
<i>en millions d'EUR</i>	30/06/12 ⁽⁵⁾	31/12/12 ⁽⁵⁾	30/06/13	Évolution 30/06/13 / 31/12/12
Total de l'actif	411 301	357 210	247 210	-30,8%
<i>Dont</i>				
Prêts et créances sur la clientèle	156 169	149 564	139 157	-7,0%
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat et investissements financiers	59 520	59 896	57 094	-4,7%
Actifs non courants destinés à être cédés	132 670	84 599	895	n.s
Total des dettes	413 622	353 900	243 650	-31,2%
<i>Dont</i>				
Dettes envers la clientèle	9 781	10 727	10 887	1,5%
Dettes représentées par un titre	104 021	109 651	97 719	-10,9%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	128 721	79 357	505	n.s
Fonds propres totaux	-2 321	3 310	3 560	7,6%
Fonds propres de base ⁽²⁾	6 948	10 919	10 146	-7,1%
Fonds propres du groupe ⁽³⁾	-2 818	2 852	3 106	8,9%
Actif net par action (en EUR)⁽⁴⁾				
relatif aux fonds propres de base	3,57	0,35	0,33	
relatif aux fonds propres du groupe	-1,45	0,09	0,10	

(1) La présentation des comptes est passée du format Dexia en schéma de présentation de l'Autorité des Normes Comptable (ANC) : Cf. la Note 1.3 de la page 34 ainsi que les tableaux de passage en note IV, page 37 du présent rapport.

(2) Hors réserves sur titres disponibles à la vente, juste valeur des instruments dérivés de couverture et écarts de conversion.

(3) Y compris réserves sur titres disponibles à la vente, juste valeur des instruments dérivés de couverture et écarts de conversion.

(4) Le rapport entre les fonds propres (après déduction du montant estimé des dividendes) et le nombre d'actions à la fin de la période (actions propres déduites).

(5) En raison de l'application de la norme IFRS 5, les chiffres au 30/06/2012 et au 31/12/2012 ont été retraités.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS 1S 2013 DU GROUPE DEXIA

■ Progrès dans l'exécution du plan de résolution ordonnée du groupe

- Vente de la Société de Financement Local, maison mère de la Caisse Française de Financement Local, anciennement Dexia Municipal Agency, fin janvier 2013
- Réduction du bilan du groupe de 31% au 1^{er} semestre 2013 à EUR 247 milliards
- Signature de la convention de garantie de liquidité 2013

■ Résultat net « récurrent »⁽¹⁾ du 1^{er} semestre 2013 à EUR -364 millions ; résultat net à EUR -905 millions;

- Résultat net du 1^{er} semestre 2013 impacté par des éléments de volatilité comptable (EUR -389 millions) et des éléments non récurrents (EUR -152 millions)
- Evolution positive du coût de financement au 2^{ème} trimestre 2013

■ Solvabilité renforcée sur le 1^{er} semestre 2013

- Réduction des risques pondérés de EUR 5 milliards principalement liée à la vente de la Société de Financement Local
- Ratio CAD à 21,7% et ratio Tier 1 à 20,6% à fin juin 2013

■ Amélioration de la situation de liquidité

- Réduction du besoin de liquidité du groupe de EUR 4 milliards ; baisse du financement banque centrale
- Succès du benchmark inaugural garanti et du lancement du programme US Commercial Paper garanti

Karel de Boeck, administrateur-délégué de Dexia SA, a déclaré : « Le semestre a été marqué par une réduction du bilan du groupe, une amélioration de sa situation de liquidité et le lancement réussi de programmes inauguraux de dette garantie. Le résultat net du semestre masque des évolutions trimestrielles contrastées. Au-delà de la volatilité introduite par des éléments comptables ou non-récurrents, le résultat récurrent s'est amélioré, porté par une réduction du coût de financement au deuxième trimestre. La cession de la Société de Financement Local, étape clef dans la mise en œuvre de la résolution du groupe, a permis un renforcement de sa solvabilité. Fort de ce constat, avec le soutien de l'ensemble des collaborateurs, nous poursuivrons avec détermination les efforts engagés pour consolider ces avancées ».

Robert de Metz, président du conseil d'administration de Dexia SA, a déclaré : « Dans un environnement économique toujours incertain et dans le respect des engagements pris envers la Commission européenne, le groupe continue de mener à bien sa mission, qui vise en priorité à préserver les intérêts des Etats garants. Ainsi, au cours de ce semestre, les progrès accomplis dans le cadre de la résolution du groupe permettent de réduire le risque systémique que représente encore Dexia ».

(1) Cf. Section 2. A-c « Nouvelles modalités de présentation du résultat ».

INTRODUCTION

Au cours du 1^{er} semestre 2013, la situation macroéconomique de la zone euro a continué de se dégrader, avec un 6^{ème} repli trimestriel consécutif de l'activité à la fin mars.

La crise des dettes souveraines européennes s'est poursuivie. Un plan de sauvetage du secteur financier et du souverain chypriote comportant une aide conjointe de l'Union européenne et du Fonds Monétaire International a été mis en place au cours du semestre. Malgré cet environnement économique incertain, les marchés financiers sont toutefois restés bien orientés, soutenus par l'assouplissement de la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne.

Dans ce contexte, le groupe Dexia a poursuivi la mise en œuvre de son plan révisé de résolution ordonnée. Des étapes clés de ce plan ont été franchies via notamment la signature de la garantie de liquidité 2013 accordée par les Etats belge, français et luxembourgeois ou encore la cession de la Société de Financement Local (SFIL), société holding de la Caisse Française de Financement Local (CAFFIL)⁽²⁾.

Conformément à la législation en vigueur, Dexia publie, pour la période prenant fin au 30 juin 2013, un communiqué relatif aux états financiers consolidés condensés du 1^{er} semestre ; ce communiqué présente les transactions et les événements récents les plus significatifs, ainsi que leur impact sur la situation financière du groupe. Le rapport financier du 1^{er} semestre 2013 sera publié dans son intégralité le 14 août 2013.

PRÉCISIONS RELATIVES À LA PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SEMESTRIELS 1S 2013 DU GROUPE DEXIA

Les états financiers consolidés semestriels condensés de Dexia SA au 30 juin 2013 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (going concern), ce qui suppose un certain nombre d'hypothèses explicitées dans le cadre des arrêtés comptables précédents.

Ces hypothèses de continuité reposent sur un plan d'affaires qui a servi de base à la constitution du plan de résolution du groupe Dexia ; plan qui a été validé par la Commission européenne le 28 décembre 2012 et auquel l'ensemble des parties prenantes au suivi de l'évolution du groupe Dexia a été associé.

Le plan d'affaires comprend une garantie de liquidité accordée par les Etats belge, français et luxembourgeois à hauteur de EUR 85 milliards en principal, sans contrepartie de collatéral. Cette garantie est entrée en vigueur le 24 janvier 2013.

Il repose, par ailleurs, sur l'hypothèse d'une restauration de la confiance sur les marchés de capitaux. De ce point de vue, la structure de financement du groupe a connu au 1^{er} semestre 2013 une évolution favorable, avec le succès de son émission inaugurale garantie à 3 ans, le lancement d'un programme de certificats de dépôts aux Etats-Unis et l'exécution de nouveaux financements sécurisés.

Les hypothèses macro-économiques sous-jacentes au plan d'affaires, validé par le conseil d'administration du groupe du 14 novembre 2012, ont été révisées dans le cadre d'une revue d'ensemble semestrielle du plan. Cette mise à jour a notamment intégré des taux d'intérêt plus bas, une sortie de crise plus longue mais un décalage moins sévère des marges de crédit. Elle a également pris en compte une révision du plan de financement sur la base des dernières conditions de marché observables ainsi que les évolutions réglementaires connues à ce jour dont le texte définitif de la CRD IV, la mise en œuvre de la norme IFRS 13 et l'impact de l'utilisation d'une courbe OIS pour la valorisation des dérivés OTC (Cf. section « Impact des éléments significatifs sur la situation financière du groupe Dexia »).

Le plan d'affaires ainsi révisé et validé par le conseil d'administration du groupe du 6 août 2013 ne conduit à aucune déviation significative sur la durée de ce plan par rapport au plan initialement validé. Certaines incertitudes demeurent néanmoins attachées à sa réalisation; ce plan est notamment sensible à l'évolution des taux d'intérêt et de l'environnement de crédit dont une évolution défavorable grèverait la performance de Dexia. Le plan est également sensible aux évolutions réglementaires, en particulier à la mise en œuvre de la norme IFRS 9. Enfin, le groupe demeure exposé à un risque de liquidité et la réalisation du plan de résolution ordonnée suppose que Dexia conserve une bonne capacité de financement qui repose en particulier sur l'appétit des investisseurs pour la dette garantie.

(2) Caisse Française de Financement Local (CAFFIL) anciennement appelée Dexia Municipal Agency (DMA), société de crédit foncier du groupe Dexia.

1. EVÉNEMENTS ET TRANSACTIONS SIGNIFICATIFS

- Cession de SFIL et mise en œuvre de la garantie de liquidité 2013
- Valorisation des dérivés OTC, sur base d'une courbe OIS, en ligne avec les pratiques de place
- Première application de la norme IFRS 13

A. Point sur l'avancement du processus de résolution du groupe

a. Signature d'une convention de garantie de liquidité tripartite et publication d'une loi de réparation en Belgique

La garantie de liquidité octroyée à Dexia par les trois Etats belge, français et luxembourgeois est entrée en vigueur le 24 janvier 2013, se substituant immédiatement au dispositif de garantie temporaire de décembre 2011 en ce qui concerne les nouveaux titres émis sous la garantie. Cette garantie 2013 permet à Dexia d'emprunter jusqu'à EUR 85 milliards en principal à court et long terme auprès d'investisseurs éligibles⁽³⁾. La maturité maximale des titres émis sous la garantie a été portée à dix ans dans l'optique d'un portage à terme des actifs du groupe. La rémunération de la garantie 2013 a été fixée à 5 points de base par an comparée à une moyenne de 85 points de base payée en 2012 au titre de la garantie temporaire, ce qui entraînera une réduction significative du coût de financement garanti pour le groupe Dexia.

Les programmes garantis de dette à court et long terme de Dexia Crédit Local sont respectivement notés A-1+ et AA par Standard & Poor's, F1+ et AA par Fitch Ratings et P1 et (P) Aa3 avec perspective négative par Moody's, reflétant la perspective du souverain belge, principal garant.

Le 28 juin 2013, une loi de réparation a été publiée en Belgique, comprenant des mesures de ratification législative des arrêtés royaux autorisant l'octroi des garanties d'Etat à Dexia.

Dexia a procédé au lancement de son émission inaugurale à long terme en Euro le 2 juillet 2013 et a lancé son programme de certificats de dépôts aux Etats-Unis (cf. section 3.B « Evolution de la situation de liquidité du groupe »).

b. Progrès du plan de cessions des entités opérationnelles et de la réorganisation du groupe

Le 1^{er} semestre 2013 a enregistré d'importants progrès dans l'exécution du plan de cession des franchises commerciales du groupe Dexia.

- Le 31 janvier 2013, Dexia a finalisé la vente de SFIL, holding propriétaire de CAFFIL (anciennement DMA) à l'Etat français actionnaire majoritaire, la Caisse des dépôts et la Banque Postale pour un montant de 1 euro⁽⁴⁾. Cette vente, qui a engendré une perte totale de EUR 1 849 millions, comptabilisée sur les exercices 2011, 2012 et 2013 du groupe, a constitué une étape décisive dans l'exécution du plan de résolution ordonnée de Dexia s'agissant de la franchise phare du groupe en terme de financement du secteur public. Par ailleurs, un ajustement de EUR +133 millions a été comptabilisé en fonds propres lors du 1^{er} semestre 2013, en application de la norme IAS 8. La cession a eu un impact positif sur le ratio Tier 1 de Dexia de 40 points de base, sur la base du niveau des fonds propres au 31 décembre 2012.
- Deux autres cessions de moindre envergure ont également été finalisées durant le 1^{er} semestre : le 28 mars 2013, Dexia a cédé Dexia Kommunalkreditbank Polska, la filiale polonaise de Dexia Kommunalkredit Bank, à Getin Noble et le 2 avril 2013 Dexia a finalisé la vente de Dexia Bail, filiale à 100% de Dexia Crédit Local, à Sofimar.
- A la suite de l'ouverture de négociations exclusives le 4 juin 2013, Dexia a signé un accord de vente de Sofaxis avec un consortium mené par la Société Hospitalière d'Assurances Mutuelles (Sham) le 28 juin 2013. La finalisation de cette vente, qui demeure sujette à l'approbation des autorités réglementaires, est attendue au cours du 3^{ème} trimestre 2013⁽⁵⁾.

Le 12 juillet 2013, la filiale bancaire autrichienne de Dexia Crédit Local, Dexia Kommunalkredit Bank (DKB) a été dissoute sans liquidation par voie d'une fusion transfrontalière par absorption par sa maison mère à 100%, Dexia Crédit Local, qui acquiert à ce titre l'intégralité des éléments d'actif et de passif de DKB. Cette fusion s'inscrit également dans le cadre du plan de résolution ordonnée, visant à une simplification de l'organisation juridique du groupe Dexia et une rationalisation de la gestion des actifs du groupe.

Enfin, le 30 juillet 2013, Dexia a été contraint d'annoncer la résolution formelle de l'accord de cession des actions de Dexia Asset Management (DAM) conclu le 12 décembre 2012 avec GSC Capital ; l'acquéreur n'ayant pas été en mesure de satisfaire à ses obligations de paiement

(3) Le plafond d'EUR 85 milliards en principal inclut les financements levés sous le schéma de garantie 2011 dont l'encours s'élève à EUR 7,9 milliards au 28 juin 2013.

(4) Cf. communiqués de presse du 31 janvier et du 08 mai 2013 disponibles sur le site de Dexia SA (www.dexia.com).

(5) Cf. communiqués de presse du 5 juin 2013 et du 28 juin 2013 disponibles sur le site de Dexia SA (www.dexia.com).

contractuelles depuis la date de closing initialement prévue pour le 28 juin 2013⁽⁶⁾. Cette décision ne remet pas en cause la volonté de Dexia de céder rapidement DAM afin de lui permettre de poursuivre le développement de sa franchise commerciale.

B. Autres événements significatifs

a. Nouvelles modalités de calcul de la valeur de marché des dérivés collatéralisés

Dans le cadre de la première application de la norme IFRS 13 et de la modification des pratiques de place, le groupe Dexia utilise désormais une courbe d'actualisation basée sur un taux jour le jour (OIS) pour calculer la valeur de marché des dérivés collatéralisés. Dexia a d'autre part ajusté sa méthodologie de reconnaissance de la Credit Value Adjustment (CVA) et comptabilisé une Debit Value Adjustment (DVA). Ces changements de modalité de calcul sont effectifs à compter du 30 juin 2013 et Dexia en a donc intégré les impacts dans ses états financiers consolidés condensés du 1^{er} semestre 2013 (cf. section 2. « Résultats 1S 2013 »).

Comme précisé dans le communiqué de presse du 1^{er} juillet 2013, cet impact ne correspond pas à une sortie en cash mais sera repris au fur et à mesure dans le résultat du groupe en fonction de la diminution du stock d'instruments dérivés. Il constitue toutefois un élément de volatilité potentiellement important, trimestre après trimestre, en fonction des conditions de marché.

b. Jugement sur les procédures engagées par le Département de Seine-Saint-Denis et évolution du cadre juridique concernant les crédits structurés

Comme évoqué dans la déclaration intermédiaire 1T 2013 de Dexia SA, le Tribunal de Grande Instance de Nanterre a rendu le 8 février 2013 ses jugements relatifs aux procédures engagées par le Département de la Seine-Saint-Denis concernant trois crédits accordés par Dexia. Le 4 avril 2013, Dexia a interjeté appel sur le point de forme retenu par le Tribunal de Grande Instance, qui a estimé que l'absence de Taux Effectif Global (TEG) sur les télécopies qui ont précédé la signature des contrats définitifs, entraîne l'application du taux d'intérêt légal⁽⁷⁾. Ces prêts ayant été transférés à SFIL, ces jugements n'entraîneront aucun impact sur le groupe Dexia. Toutefois, si ces décisions faisaient jurisprudence, leur extension à d'autres prêts pourrait conduire à des risques significatifs pour le groupe.

Le 18 juin 2013 le gouvernement français a d'autre part annoncé la soumission au Parlement d'une disposition législative permettant d'assurer la sécurisation juridique des contrats de prêt omettant la mention formelle du TEG ainsi que la mise en place d'un fonds de soutien pluriannuel afin de faciliter la conclusion de transactions entre les collectivités locales et les banques. Les modalités de constitution de ce fonds restent à définir.

Au 30 juin 2013, Dexia possède un encours de prêts dits « sensibles »⁽⁸⁾ de EUR 1,7 milliard, en baisse de 8% par rapport à fin 2012. Dexia poursuit un dialogue très proactif avec l'ensemble de ses clients détenant ces encours sensibles dans le but de parvenir à une solution de désensibilisation. A cette fin, Dexia Crédit Local a octroyé EUR 116 millions de flux nouveaux à fin juin 2013.

2. RÉSULTATS 1S 2013

A. Présentation des états financiers consolidés semestriels 1S 2013 de Dexia SA

a. Continuité d'exploitation (going concern)

Les états financiers consolidés semestriels de Dexia SA au 30 juin 2013 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (cf. section « précisions relatives à la présentation des états financiers consolidés semestriels 1S 2013 du groupe Dexia »).

b. Changement de segmentation analytique

Suite à l'approbation par la Commission européenne, en décembre 2012, de son plan de résolution ordonnée et compte tenu des progrès enregistrés dans la mise en œuvre de ce processus de résolution, Dexia a modifié son analyse par métier dans le cadre de la présentation de ses résultats consolidés au 30 juin 2013. Cette présentation est conforme au nouveau profil du groupe ainsi qu'à son orientation stratégique, dont l'un des principaux objectifs est de minimiser le risque que représente le groupe Dexia pour les Etats garants et d'optimiser sa valeur patrimoniale pour ses actionnaires.

Dans cette optique, la performance de Dexia est désormais appréhendée au niveau consolidé sur base d'une seule division appelée « Gestion des activités en extinction », sans allocation spécifique de financement et de charges opérationnelles.

(6) Cf. communiqués de presse du 24 et du 30 juillet 2013 disponibles sur le site de Dexia SA (www.dexia.com).

(7) Cf. informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2012 de Dexia SA (page 78) et communiqués de presse des 9 février et 4 avril 2013 disponibles sur le site de Dexia SA (www.dexia.com).

(8) Crédits classifiés 3E, 4E et 5E dans la charte Gissler, hors charte Gissler ou son équivalent en score interne (Cepcor).

Cette modification de la présentation analytique de la performance s'explique par le fait que la structure de Dexia n'est plus composée d'unités opérationnelles homogènes dotées d'un pouvoir de décision propre en termes d'allocation des ressources (financement et dépenses opérationnelles). De plus, la classification du compte de résultat et du bilan en deux segments « Core » et « Legacy division » ne se justifie plus en raison de l'extension à tous les actifs de la qualification « d'actifs en extinction ».

c. Nouvelles modalités de présentation du résultat

Afin d'assurer une meilleure lisibilité des résultats du groupe, Dexia a adopté une présentation différenciant trois catégories d'éléments :

- Éléments récurrents : éléments liés au portage des actifs tels que les revenus des portefeuilles, les coûts de financement, les charges opérationnelles ou le coût du risque ;
- Éléments de volatilité comptable : éléments liés aux ajustements à la juste valeur d'actifs et de passifs incluant notamment les impacts de la norme IFRS 13 (CVA, DVA et la valorisation des dérivés OTC), le risque de crédit propre (OCR), la variation du portefeuille WISE (titrisation synthétique sur un portefeuille d'obligations rehaussées) ne correspondant pas à des gains ou pertes en cash et repris pro-rata-temporis sur la durée de vie des actifs ou passifs mais générant une volatilité à chaque date d'arrêté comptable ;
- Éléments non récurrents : éléments à caractère exceptionnel, non susceptibles de se reproduire de façon régulière incluant notamment les plus ou moins values sur cession, les frais et gains liés à des litiges, les frais de restructuration

d. Application de la norme IFRS 5 relative aux « actifs non courants et groupes destinés à être cédés »

Les mesures structurelles engagées par le groupe en octobre 2011 ont également été reflétées, dès la clôture des états financiers annuels 2011 du groupe, par l'application de la norme IFRS 5 relative aux « actifs non courants et groupes destinés à être cédés ».

La norme IFRS 5 est toujours d'application dans le cadre de la présentation des états financiers au 30 juin 2013. A cette date, Dexia Asset Management (DAM), Dexia Technology and Services (ADTS) et Popular Banca Privada sont classés en « activités arrêtées ou en cours de cession » au compte de résultat. Leurs actifs et dettes sont classés en actifs non courants destinés à être cédés et dettes liées. Les actifs et dettes de Sofaxis sont également transférés sous ces rubriques. En application de cette norme, les actifs et passifs des entités reclassées en IFRS 5 sont présentés dans une ligne unique du bilan. Lorsqu'elles sont significatives ou constituaient des segments métier, les résultats dégagés par ces entités sont enregistrés dans une ligne unique « résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession ».

e. Présentation des états financiers en format ANC

Compte tenu de la convergence des périmètres de Dexia Crédit Local et de Dexia SA et afin de faciliter la comparaison des états financiers condensés consolidés des deux entités, Dexia a décidé d'utiliser, pour Dexia SA, à compter du 1^{er} janvier 2013, le format de publication proposé par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) en France et déjà utilisé par Dexia Crédit Local. Ce changement est sans impact sur la présentation du résultat net et des fonds propres, puisqu'il entraîne uniquement des reclassements de comptes de bilan et de résultat. Le reclassement de certaines rubriques entraîne néanmoins une modification de certains agrégats et ratios. Ces évolutions seront détaillées dans les annexes comptables du rapport semestriel de Dexia SA.

B - Résultats consolidés 1S 2013 du groupe Dexia

- Résultat net « récurrent » du 1^{er} semestre 2013 de EUR -364 millions ; résultat net part du groupe de EUR -905 millions
- Baisse de 23.7% du coût de financement au 2^{ème} trimestre 2013 par rapport au 1er trimestre
- Dépenses opérationnelles et coût du risque contenus sur le semestre

Au cours du 1^{er} semestre 2013, le résultat net part du groupe du groupe Dexia s'élève à EUR -905 millions, dont EUR -775 millions sont attribuables aux activités poursuivies, EUR -134 millions aux activités arrêtées ou en cours de cession et EUR -4 millions aux intérêts minoritaires. Ce résultat peut être décomposé en trois parties distinctes : EUR -364 millions pour les activités hors éléments de volatilité comptable et éléments non-récurrents, EUR -389 millions au titre des éléments de volatilité comptable, liés notamment à l'utilisation d'une courbe d'actualisation OIS et à la première application de la norme IFRS 13, et EUR -152 millions d'éléments non-récurrents, regroupant principalement l'impact des cessions d'entités.

Le produit net bancaire des activités poursuivies s'élève à EUR -522 millions ; les revenus des portefeuilles commerciaux étant inférieurs aux coûts de financement du groupe. Les revenus du semestre incluent également des éléments de volatilité comptables, à hauteur de EUR -389 millions, dont EUR -278 millions résultent de changements méthodologiques de valorisation liés à la première application de la norme IFRS 13 et de l'utilisation d'une courbe d'actualisation OIS⁽⁹⁾, et EUR -67 millions sont liés à la valorisation du risque de crédit propre (own credit risk). Par ailleurs, le produit net bancaire comprend une charge de EUR -80 millions, couvrant des litiges juridiques dans les différentes implantations du groupe.

A EUR -213 millions sur le semestre, les coûts des activités poursuivies s'inscrivent en nette baisse par rapport au 2nd semestre 2012, à la suite des mesures de réduction des coûts engagées en 2012 dans le cadre de la mise en œuvre de la résolution ordonnée. 254 salariés ont notamment été transférés vers SFIL.

Le résultat brut d'exploitation des activités poursuivies du semestre s'élève à EUR -735 millions.

A EUR -84 millions, le coût du risque des activités poursuivies reste contenu, incluant notamment une provision sur la ville de Detroit, qui s'est placée sous la protection du chapitre 9 le 18 juillet 2013⁽¹⁰⁾. Sur le trimestre, le coût du risque est de l'ordre de 8 points de base p.a. sur les encours (nominal avant provisions).

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ ⁽¹¹⁾ – FORMAT ANC			
en millions d'EUR	1S 2012 ⁽¹²⁾	1S 2013	Évolution 1S 2013/1S 2012
Produit net bancaire	-612	-522	90
Charges générales d'exploitation	-226	-197	29
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-24	-16	8
Résultat brut d'exploitation	-862	-735	127
Coût du risque	-199	-84	115
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-16	-3	13
Résultat avant impôts des activités poursuivies	-1 077	-822	255
Impôts sur les bénéfices	-8	47	55
Résultat net des activités poursuivies	-1 085	-775	310
Résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession	-100	-134	-34
Résultat net	-1 185	-909	276
Intérêts minoritaires	-19	-4	15
Résultat net part du groupe	-1 166	-905	261
Résultat net part du groupe des activités poursuivies	-1 062	-767	295
Rendement des fonds propres ⁽¹³⁾	n.s	n.s	
Résultat par action (en EUR) ⁽¹⁴⁾	-0,60	-0,46	

(9) Cf communiqué de presse du 28 juin 2013 disponible sur le site de Dexia SA (www.dexia.com).

(10) Cf communiqué de presse du 22 juillet 2013 disponible sur le site de Dexia SA (www.dexia.com).

(11) La présentation des comptes est passée du format Dexia en schéma de présentation de l'Autorité des Normes Comptable (ANC) : Cf. la Note 1.3 de la page 34 ainsi que les tableaux de passage en note IV, page 37 du présent rapport.

(12) En raison de l'application de la norme IFRS 5, les chiffres au 30/06/2012 ont été revus pour présenter distinctement les résultats de ADTS, classé en activités arrêtées ou en cours de cession.

(13) Le rapport entre le résultat net part du groupe et la moyenne pondérée des fonds propres de base.

(14) Le rapport entre le résultat net part du groupe et le nombre moyen pondéré d'actions (en excluant les actions de préférence et les actions propres).

En conséquence, le résultat avant impôts des activités poursuivies s'établit à EUR -822 millions.

La charge d'impôts est positive, à EUR 47 millions, suite à la reprise d'actifs d'impôts différés lors de la cession de SFIL.

Les activités arrêtées ou en cours de cession ont dégagé un résultat net de EUR -134 millions. Le groupe a notamment enregistré une perte de EUR 142 millions liée à la finalisation de la vente de SFIL intervenue le 31 janvier 2013, en partie compensée par un ajustement de EUR 133 millions en fonds propres.

En vision trimestrielle, le résultat a été marqué par des évolutions contrastées. Au 1^{er} trimestre 2013, le groupe a été pénalisé par un coût de financement encore élevé; la marge nette d'intérêt demeurant négative sur ce trimestre. La cession de SFIL a pesé sur le résultat, avec une perte sur cession de EUR -142 millions, en partie compensée par un effet fiscal positif de EUR 46 millions et un ajustement de EUR 133 millions en fonds propres.

Au 2^{ème} trimestre 2013, Dexia a vu une amélioration progressive de ses conditions de financement à la suite de la baisse du taux directeur de la Banque Centrale Européenne annoncée en mai et du fait de la réduction du coût de la garantie de liquidité 2013. Cette amélioration de la situation est toutefois effacée par l'impact de l'utilisation d'une courbe OIS et de la première application de la norme IFRS 13.

C. Impact des éléments significatifs sur la situation financière consolidée du groupe Dexia

a. Première application de la norme IFRS 13 et utilisation de la courbe OIS

L'application de la norme IFRS 13 a entraîné des changements méthodologiques dans la valorisation des instruments dérivés. Afin de se conformer aux principes de valorisation les plus usités dans le marché, Dexia utilise désormais une courbe d'actualisation basée sur un taux au jour le jour (OIS) pour déterminer la valeur de marché des dérivés collatéralisés. Le groupe utilisait auparavant une courbe d'actualisation indexée sur les taux « BOR » de référence.

Ce changement méthodologique a eu un impact en compte de résultat de EUR -299 millions au 1^{er} semestre 2013. Cette valeur des dérivés collatéralisés sera réévaluée chaque trimestre en fonction des conditions de marché et fera l'objet d'un ajustement en compte de résultats.

Parallèlement, Dexia a ajusté sa méthodologie de reconnaissance de la Credit Value Adjustment (CVA) des dérivés collatéralisés, correspondant à l'ajustement de la valeur des dérivés lié au risque de contrepartie. En outre, le groupe comptabilise une Debit Value Adjustment (DVA), qui reflète l'impact sur le prix des dérivés du risque de crédit pris par la contrepartie. Ces deux éléments ont un impact net en compte de résultat de EUR +21 millions.

PRÉSENTATION ANALYTIQUE DU PRODUIT NET BANCAIRE			
en millions d'EUR	1T 2013	2T 2013	1S 2013
Produit Net Bancaire	-94	-428	-522
Revenus d'activité «récurrent» ⁽¹⁵⁾	-68	-3	-71
dont Revenus des portefeuilles commerciaux	226	224	449
dont Coût de financement	-349	-266	-614
dont Autres revenus	55	39	94
Éléments de volatilité comptable⁽¹⁵⁾	-26	-363	-389
Autres éléments non-récurrents⁽¹⁵⁾	1	-62	-61

(15) Cf. Section 2.A.c «Nouvelle modalité de présentation du résultat».

L'écart entre les premières estimations communiquées par le groupe le 1^{er} juillet 2013 et le montant effectivement comptabilisé au cours du semestre s'explique par l'évolution des conditions de marché entre le 28 février, date de réalisation des estimations communiquées le 1^{er} juillet, et la date de clôture des états financiers semestriels.

b. Ajustements liés aux cessions d'entités

La cession de SFIL, maison mère de CAFFIL, le 31 janvier 2013 a entraîné une moins-value de cession de EUR -142 millions dans les états financiers condensés consolidés de Dexia SA au 1^{er} semestre 2013 correspondant aux gains et pertes latents ou différés (Other Comprehensive Income). La comptabilisation de cette moins-value porte la perte totale enregistrée sur la cession de SFIL à EUR -1 849 millions, comptabilisés sur les exercices 2011, 2012 et 2013. D'autre part, un ajustement de EUR 133 millions a été comptabilisé en fonds propres à fin juin 2013.

La sortie de SFIL de la consolidation fiscale a par ailleurs entraîné une reprise de dépréciation d'actifs d'impôts différés de EUR 46 millions au 1^{er} semestre 2013.

La finalisation de la cession de Dexia Bail a entraîné la comptabilisation d'une perte complémentaire de EUR 6 millions au 1^{er} semestre 2013, portant à EUR - 20 millions la perte totale enregistrée sur la cession de l'entité.

La cession de DKB Polska n'a quant à elle pas eu d'impact financier sur le résultat consolidé du 1^{er} semestre 2013.

Enfin, Dexia a réalisé EUR 8 millions de perte au 30 juin 2013, liés à des ajustements réalisés dans le cadre de la cession de Banque Internationale à Luxembourg.

c. Coût du risque et charge pour litiges

Fin juin 2013, Dexia enregistre un coût du risque de EUR 84 millions, principalement en raison de la comptabilisation d'une provision spécifique sur la ville de Detroit, qui s'est placée sous la protection du chapitre 9, le 18 juillet 2013. L'exposition du groupe concernée par les mesures de restructuration de la dette de Detroit s'élève à USD 305 millions. USD 75 millions bénéficient d'une assurance via un réassureur performant, et le complément est assuré par un réassureur sous procédure de réhabilitation. L'exposition du groupe a été provisionnée au fil de l'eau par Dexia, permettant d'atteindre un taux de provisionnement de 48% de l'encours total à fin juin 2013.

D'autre part, une charge couvrant différents litiges juridiques a été comptabilisée ce semestre, pour un montant de EUR 80 millions.

3. EVOLUTION DU BILAN, DE LA SOLVABILITÉ ET DE LA SITUATION DE LIQUIDITÉ DU GROUPE

A. Bilan et solvabilité

- Réduction du bilan de 31% au 1^{er} semestre 2013
- Risques pondérés en baisse de EUR 5 milliards conduisant à une solvabilité renforcée comparée à fin décembre 2012
- CAD ratio à 21,7% et Tier 1 ratio de 20,6% à fin juin 2013

a. Evolution trimestrielle du bilan

Fin juin 2013, le bilan consolidé du groupe Dexia s'établit à EUR 247,2 milliards, en baisse de EUR 110 milliards sur le 1^{er} semestre 2013 et de EUR 18,7 milliards par rapport au 31 mars 2013. En 2013, cette décroissance de la taille de bilan s'explique principalement par la finalisation de la cession de SFIL le 31 janvier dont l'impact sur le bilan consolidé du groupe Dexia s'élève à EUR -84 milliards.

Les postes de bilan ayant connu les variations les plus importantes au cours du semestre écoulé sont :

- A l'actif, une réduction du portefeuille de prêts et titres de EUR -71,5 milliards, conséquence de la vente de SFIL, de l'amortissement naturel des prêts et titres non compensé par de nouveaux flux de production commerciale, en ligne avec les engagements pris par le groupe dans le cadre de sa résolution ordonnée. La valeur de marché des dérivés (fair value) enregistre d'autre part une baisse de EUR -25,2 milliards liée à la sortie de SFIL, et la hausse des taux à long terme entraîne une réduction du collatéral déposé aux contreparties de dérivés du groupe d'EUR 6,5 milliards ;
- Au passif, une réduction de l'encours des financements de marché (EUR -77,3 milliards) correspondant essentiellement à l'encours d'Obligations Foncières émises par CAFFIL, filiale de SFIL, ainsi qu'à l'amortissement de dettes garanties. La valeur de marché des dérivés (fair value) est en baisse de EUR -30,9 milliards, essentiellement liée à la vente de SFIL.

b. Ratios de solvabilité renforcés par la vente de SFIL

Au 30 juin 2013, les fonds propres de base (Tier 1) s'élevaient à EUR 10 283 millions en baisse de EUR 706 millions par rapport à fin décembre 2012. A la même date, le capital réglementaire est de EUR 10 794 millions (EUR -741 millions par rapport à fin 2012). Cette évolution s'explique principalement par la perte nette de EUR 905 millions enregistrée sur le 1^{er} semestre 2013, en partie compensée par un retraitement de EUR 133 millions, lié à la sortie de SFIL passant directement en fonds propres.

Les risques pondérés s'établissent à EUR 50 milliards, en réduction de EUR 5 milliards par rapport à fin décembre 2012 et de EUR 2 milliards sur le 2^{ème} trimestre 2013 du fait de la baisse des risques de crédit provenant de la vente de SFIL (EUR -4 milliards) et de l'amortissement du bilan du groupe.

Sur le semestre écoulé, la réduction des risques pondérés a un impact positif de 216 points de base sur le ratio CAD du groupe, en partie effacé par la baisse des fonds propres, dont l'impact est de -134 points de base. Les ratios de solvabilité du groupe sont donc renforcés et s'établissent, à fin juin 2013, à 21,7% (contre 20,9% fin décembre 2012) pour le ratio CAD et 20,6% (contre 19,9%) pour le ratio Tier 1.

Les gains ou pertes latents ou différés (Other Comprehensive Income) s'établissent à EUR -7 milliards, en réduction de EUR 1 milliard sur le semestre écoulé. Cette amélioration des OCI est essentiellement liée à la cession de SFIL (EUR + 0,2 milliard) ainsi qu'à une amélioration de la réserve AFS (actifs disponibles à la vente) de EUR 0,8 milliard expliquée par un resserrement des marges de crédit sur les souverains.

B. Evolution de la situation de liquidité du groupe Dexia

- Baisse du besoin de financement au 15 2013
- Progression des financements de marché et réduction des financements des banques centrales

Au cours du 1^{er} semestre 2013, la situation de liquidité du groupe Dexia a connu des évolutions positives marquées par :

- Une réduction du besoin de financement à court terme du groupe de EUR 4 milliards principalement expliquée par : la vente de SFIL (réduction nette du besoin net de financement de EUR 11,2 milliards), la réduction du collatéral à verser (EUR -6,5 milliards), le débouclage

des financements noués avec Belfius Banque SA à hauteur de EUR -5,8 milliards et l'amortissement de passifs dont des émissions garanties 2008 sur le semestre (EUR -9,5 milliards). L'encours résiduel de prêts non garantis par les Etats détenu par Belfius Banque SA s'élève à 896 millions à fin juin 2013⁽¹⁶⁾.

- La croissance des placements de dette dans le marché. Manifeste dès l'automne 2012, cette tendance s'est poursuivie au 1^{er} semestre 2013. L'exécution de nouveaux financements sécurisés, dont des Repo conclus via Eurex, pour EUR 5,1 milliards et le placement dans le marché de EUR 12 milliards de dette garantie ont en partie compensé l'amortissement sur le semestre de dette garantie 2008 (EUR 15,5 milliards) et de dettes sécurisées (EUR 3,6 milliards). En particulier, le groupe a lancé avec succès une émission inaugurale garantie à 3 ans de EUR 1,5 milliard. Cette transaction a bénéficié d'un placement très granulaire auprès de 80 investisseurs finaux d'horizons géographiques très diversifiés grâce à un livre d'ordres de EUR 1,7 milliard.

Ces évolutions ont contribué à réduire le recours à la garantie accordée par les Etats belge, français et luxembourgeois, ainsi qu'au financement des banques centrales. L'encours de dette garantie est ainsi passé de EUR 73,7 milliards à fin 2012, dont EUR 19,6 milliards sous le mécanisme de 2008, à EUR 69,2 milliards à la fin juin 2013, dont EUR 10 milliards sous le mécanisme 2008. Le financement des banques centrales a été réduit de EUR 9,3 milliards sur le semestre, l'encours s'établissant à EUR 40,8 milliards à fin juin 2013.

A cette date, le recours aux financements garantis et au financement des banques centrales représente environ 50% de la structure de financement du Groupe, en baisse de 3,6% sur le semestre.

Le groupe n'a pas fait appel aux lignes de liquidité d'urgence (ELA) durant le 1^{er} semestre 2013.

(16) Cet encours résiduel est sécurisé par des actifs détenus par Belfius Banque SA.

RAPPORT DE GESTION

GESTION DES RISQUES

INTRODUCTION

Les principaux risques que Dexia doit gérer dans le cadre de ses activités sont décrits de manière détaillée dans le rapport annuel 2012 de Dexia. Ces risques sont notamment les risques de crédit, de marché, la gestion du bilan (ALM), le risque de liquidité, le risque de change et la gestion des risques opérationnels.

Au cours du 1^{er} semestre 2013, le groupe Dexia a poursuivi son processus de résolution ordonnée. Le principal fait marquant pour l'organisation de la filière Risques a été la cession de SFIL le 31 janvier 2013, qui avait été largement anticipée dès 2012. La filière a ainsi adapté sa gouvernance et son organisation au nouveau périmètre du groupe. Une partie des équipes risques a dû être reconstituée à la suite de transferts de certains collaborateurs vers SFIL. Une période de transition permettant d'assurer la continuité des services et encadrée par des contrats de services a été instaurée jusqu'à fin juillet 2013. Cette cession a également eu un impact sur le risque de marché du groupe Dexia, dans la mesure où certains dérivés de Dexia Crédit Local qui couvraient précédemment des éléments du bilan de Dexia Municipal Agency se sont retrouvés en position ouverte isolée et ont donc dû être reclassés comptablement en « trading ». Aussi, un portefeuille de « trading » a été ré-ouvert à Paris pour gérer ces positions. A cette fin, un encadrement en risque de marché avec les Guidelines adéquates a été mis en place. Dans le cadre de la maîtrise des risques opérationnels liés à la transformation du groupe, la filière Risques a porté une attention particulière au recensement des tâches critiques de la banque, notamment celles touchées par les cessions des entités opérationnelles. Une cartographie des solutions de remplacement en cas de départ des collaborateurs en charge de ces tâches critiques, par exemple, a été effectuée.

RISQUE DE CREDIT

Les expositions du groupe sont présentées en MCRE⁽¹⁾ (Maximum Credit Risk Exposure- Exposition maximale au risque de crédit). Lorsque l'exposition au risque de crédit est garantie par un tiers dont la pondération du risque est plus faible, le principe de substitution s'applique.

Les principaux événements de crédit du 1^{er} semestre 2013 concernent l'Espagne et les Etats Unis. En Espagne, des retards de paiement ont pu être observés sur quelques contreparties et financements de projets, pour lesquels les loyers dus par les contreparties publiques aux sociétés projet ont pu être versés avec retard. Aux Etats Unis, comme annoncé dans le communiqué de presse daté du 22 juillet 2013, le groupe a des encours sur la ville de Détroit, qui a annoncé sa mise sous protection du chapitre 9 en juillet 2013. La situation est suivie avec attention et une partie des encours a fait l'objet d'un provisionnement spécifique.

RÉPARTITION DES EXPOSITIONS PAR TYPE DE CONTREPARTIES

Au 30 juin 2013, les expositions demeurent majoritairement concentrées sur le secteur public local (52 %).

La part des établissements financiers représente 15,6 % du total, en baisse de EUR 8,9 milliards, principalement en raison de la baisse des opérations de refinancement entre Dexia et Belfius Banque SA, sortie du groupe Dexia en octobre 2011.

EXPOSITION DU GROUPE DEXIA PAR TYPE DE CONTREPARTIE

<i>en millions d'EUR</i>	Activités destinées à être cédées	Activités poursuivies	Total
États	0	27 701	27 701
Secteur public local	0	98 669	98 669
Entreprises	0	6 304	6 304
Rehausseurs de crédit	0	4 104	4 104
ABS /MBS	0	7 415	7 415
Financements de projets	0	14 946	14 946
Particuliers, professions libérales, indépendants	0	3	3
Établissements financiers	259	28 321	28 580
Autres	137	1 071	1 208
Total	396	188 535	188 931

(1) L'exposition maximale au risque de crédit (MCRE) représente la valeur comptable nette de l'encours, soit les montants notionnels après déduction des dépréciations spécifiques et des réserves de juste valeur des titres, disponibles à la vente, et tenant compte des intérêts courus et de l'impact de la comptabilité de couverture.

Le portefeuille de financements de projets a été réduit de 11,5 % depuis la fin 2012, sous l'effet: (i) de l'amortissement naturel du portefeuille, (ii) des remboursements anticipés lors des refinancements de la dette des emprunteurs, auxquels Dexia ne participe pas et (iii) des variations de change sur la période notamment sur la livre sterling et le dollar australien.

RÉPARTITION DES EXPOSITIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Au 30 juin 2013, les expositions demeurent majoritairement concentrées dans l'Union Européenne.

La baisse de EUR 3,4 milliards des expositions françaises s'explique principalement par l'amortissement naturel des expositions sur le secteur public local.

La baisse des expositions sur les Etats-Unis est due à l'amortissement naturel du portefeuille, ainsi qu'à la cession d'actifs ou au refinancement d'opérations auquel Dexia n'a pas participé.

Le montant des opérations de refinancement entre Dexia et Belfius Banque SA a continué de diminuer, ce qui a contribué à réduire l'exposition sur la Belgique. Celle-ci ne représente plus que 3,2 % de l'exposition des activités poursuivies du groupe au 30 juin 2013 contre 5,3 % fin 2012.

EXPOSITION DU GROUPE DEXIA PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (Données non auditées)			
<i>en millions d'EUR</i>	Activités destinées à être cédées	Activités poursuivies	Total
Autriche	0	1 797	1 797
Belgique	19	5 718	5 736
Europe Centrale et de l'Est	0	3 854	3 854
France (Incl. Dom-Tom)	246	29 853	30 099
Allemagne	1	23 272	23 273
Grèce	0	219	219
Hongrie	0	1 287	1 287
Irlande	0	272	272
Italie	0	32 237	32 237
Japon	0	6 070	6 070
Luxembourg	35	163	199
Pays Bas	0	1 033	1 033
Autres	95	7 157	7 252
Portugal	0	3 778	3 778
Scandinavie	0	1 332	1 332
Amerique du sud et centrale	0	1 137	1 137
Asie du sud-est	0	1 142	1 142
Espagne	0	21 244	21 244
Institutions Européennes	0	475	475
Suisse	0	481	481
Turquie	0	588	588
Royaume Uni	0	16 920	16 920
Etats-Unis et Canada	0	28 507	28 507
Total	396	188 535	188 931

RÉPARTITION DES EXPOSITIONS PAR TRANCHE DE NOTATION

Au 30 juin 2013, le groupe présente une bonne qualité de crédit moyenne, avec 85 % des expositions notées Investment grade (contre 87 % au 31 décembre 2012). Le groupe poursuit une politique de

réduction des risques considérés comme sensibles. Sur le semestre, Dexia a ainsi cédé ses expositions résiduelles sur Chypre, ainsi que des titres sur des institutions financières.

EXPOSITION DU GROUPE PAR NOTATION		(Données non auditées)	
	31/12/12	30/06/13	
	Total ⁽¹⁾	Total	
AAA	13 %	12 %	
AA	22 %	23 %	
A	30 %	29 %	
BBB	22 %	21 %	
BB	11 %	12 %	
B	1 %	1 %	
CCC	0 %	0 %	
D	1 %	1 %	
NR	1 %	1 %	
Total	100 %	100 %	

(1) Hors SFIL.

EXPOSITIONS SUR LES PAYS PÉRIPHÉRIQUES EUROPÉENS

Les expositions du groupe Dexia sur les pays périphériques européens sont restées stables au cours du semestre. Dexia n'est pas exposé sur les souverains grec, irlandais et chypriote.

EXPOSITION DU GROUPE AU RISQUE DES PAYS PÉRIPHÉRIQUES (MCRE SUR LES CONTREPARTIES FINALES)						(Données non auditées)
<i>en millions d'EUR</i>	Total	dont secteur public local	dont financement de projets et entreprises	dont institutions financières	dont ABS/MBS	
Grèce	219	87	95	0	37	
Irlande	272	0	89	99	84	
Italie	32 237	15 086	1 515	761	185	
Portugal	3 778	1 929	226	153	151	
Espagne	21 244	10 197	2 728	6 890	923	

EXPOSITION DU GROUPE AUX OBLIGATIONS SOUVERAINES DES PAYS PÉRIPHÉRIQUES EUROPÉENS					(Données non auditées)
<i>en millions d'EUR</i>	31/12/2012 Nominal	31/03/2013 Nominal	30/06/2013 Nominal	Var. nominal 30 juin 2013 vs 31 dec. 2012	
Grèce	0	0	0	-	
Irlande	0	0	0	-	
Italie	11 550	10 269	10 208	-12 %	
Portugal	1 822	1 822	1 822	0 %	
Espagne	468	462	455	-3 %	

QUALITÉ DES ACTIFS

Au 1^{er} semestre 2013, les prêts et créances dépréciés sur la clientèle augmentent à périmètre constant de 3 % pour s'établir à EUR 1 360 millions. Cette hausse s'accompagne d'une progression de 28 % des provisions spécifiques sur prêts et créances à la clientèle, qui s'établissent à EUR 499 millions. Plusieurs phénomènes concourent à cette hausse :

- La qualification en créances douteuses et litigieuses de nouvelles créances dont principalement celles sur la ville de Detroit dont la demande de mise sous protection du chapitre 9 de la loi sur les faillites est intervenue le 18 juillet 2013. L'exposition du groupe Dexia concernée par les mesures de restructuration de la dette s'élève à USD 305 millions dont USD 75 millions bénéficient d'une assurance via un réassureur performant, le complément assuré par un réassureur sous procédure de réhabilitation a été partiellement déprécié. Compte tenu des taux attendus de récupération, le montant de la provision atteint 48 % (hors Swap) de l'encours total à fin juin 2013 ;
- L'amélioration de la situation financière de contreparties justifiant une reclassification en créances saines, c'est notamment le cas pour un financement de projet en Italie et deux acteurs du secteur public français ;

- La diminution de l'exposition sur certaines contreparties classées en créances douteuses et litigieuses au 31 décembre 2012 en raison de la cession des expositions ou de remboursements intervenus sur le semestre.

La baisse du ratio de couverture entre le 30 juin 2012 et le 31 décembre 2012 s'explique par la sortie de DenizBank et de Banque Internationale à Luxembourg du périmètre du groupe. La progression de ce ratio entre le 31 décembre 2012 et le 30 juin 2013 est liée à une augmentation des provisions spécifiques, liée notamment au provisionnement complémentaire effectué sur la ville de Detroit.

RISQUE DE MARCHE

La VaR moyenne s'élève à EUR 9,6 millions au cours du 1^{er} semestre 2013 (contre EUR 9,7 millions sur toute l'année 2012).

Suite à la cession de Dexia Municipal Agency et à sa déconsolidation au 31 janvier 2013, certains dérivés de Dexia qui couvraient précédemment des éléments du bilan de Dexia Municipal Agency se sont retrouvés en position ouverte isolée et ont donc dû être reclassés comptablement en « trading ». Aussi, un portefeuille de « trading » a été ré-ouvert à Paris pour gérer ces positions. A cette fin, un encadrement en risque de marché avec les Guidelines adéquates a été mis en place.

QUALITÉ DES ACTIFS ⁽¹⁾					(Données non auditées)
<i>en millions d'EUR, sauf mention contraire</i>	30/06/11	31/12/11	30/06/12	31/12/12	30/06/13
Prêts et créances dépréciés sur la clientèle	3 228	2 534	2 174	1 676	1 360
Provisions spécifiques sur les prêts et créances sur la clientèle	1 844	1 594	1 307	405	499
Ratio de qualité des actifs ⁽²⁾	1,1 %	1,1 %	1,0 %	0,9 %	1,1 %
Ratio de couverture ⁽³⁾	57,1 %	62,9 %	60,1 %	24,2 %	36,7 %

(1) Série calculée sur le périmètre total (activités poursuivies et activités destinées à être cédées).

(2) Le rapport entre les prêts et créances dépréciés sur la clientèle et l'encours brut des prêts et créances sur la clientèle.

(3) Le rapport entre les provisions spécifiques sur les prêts et créances et les prêts dépréciés sur la clientèle.

VALUE AT RISK DES ACTIVITÉS DE MARCHÉ					
VaR (10 jours, 99 %) par activité, en millions d'EUR	IR ⁽¹⁾ & FX ⁽²⁾⁽³⁾	Spread Trading	Autres risques ⁽⁴⁾	Total 15 2013	Limite
Moyenne	1,4	7,8	0,4	9,6	
Fin de période	1,3	7,3	0,4	9,0	
Maximum	2,5	8,4	0,6	11,1	22
Minimum	0,7	7,0	0,4	8,4	

(1) IR : Taux d'intérêt.

(2) FX : Change.

(3) IR & Forex : hors gestion du bilan (BSM).

(4) Autres risques : inflation, CO₂, matières premières.

RISQUE OPERATIONNEL

Au cours du 1^{er} semestre 2013, le groupe a réalisé un suivi attentif de ses risques opérationnels, sur la base d'un certain nombre d'éléments, dont notamment la base de données des risques opérationnels, l'auto-évaluation des risques, la définition de plans d'actions, le contrôle permanent.

Dans la période de transition que connaît le groupe, marquée par la cession d'entités opérationnelles, Dexia a prêté particulièrement attention à certaines dimensions des risques opérationnels, telles que le départ de personnes clés et la modification des processus de traitement lorsque les applications opérationnelles doivent être remplacées. Une cartographie des tâches critiques a ainsi été élaborée et des plans d'action ont systématiquement été définis. La séparation entre Dexia et SFIL fait l'objet d'un suivi spécifique, notamment du point de vue de la continuité des tâches critiques. D'autre part, les risques psycho-sociaux ont fait l'objet chez Dexia Crédit Local d'actions de prévention et d'accompagnement.

RISQUES JURIDIQUES

À l'instar de nombre d'institutions financières, Dexia fait face à plusieurs enquêtes réglementaires et litiges, y compris des recours collectifs aux Etats-Unis et en Israël. Le statut des principaux litiges et enquêtes résumés ci-dessous est, sauf mention contraire, arrêté au 30 juin 2013, et est basé sur les informations disponibles chez Dexia à cette date. Selon les informations dont dispose Dexia à la date précitée, les autres litiges et enquêtes en cours ne devraient pas avoir une incidence importante sur la situation financière du groupe, ou il est encore trop tôt pour correctement évaluer s'ils peuvent ou non avoir un tel impact.

Les conséquences, telles qu'évaluées par Dexia en fonction des informations disponibles à la date de référence précitée, des principaux litiges et enquêtes susceptibles d'avoir un impact important sur la situation financière, les résultats ou les activités du groupe sont reflétées dans les états financiers condensés consolidés du groupe. Sous réserve des conditions générales de la police d'assurance responsabilité professionnelle et des polices d'assurance responsabilité des dirigeants conclues par Dexia, les conséquences financières défavorables de l'ensemble ou d'une partie de ces litiges et enquêtes peuvent être couvertes, en tout ou partie, dans le cadre d'une/ de ces police(s), et, sous réserve de l'acceptation de ces risques par les assureurs concernés, être compensées par les paiements que Dexia pourrait recevoir en vertu de ce(s) contrat(s).

Dexia Nederland

Au cours du 1^{er} semestre 2013, aucun développement important n'est survenu dans ce dossier, et il est renvoyé aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2012 de Dexia (pages 75 et 76), disponible sur www.dexia.com.

Financial Security Assurance

Au cours du 1^{er} semestre 2013, aucun développement important n'est survenu dans ce dossier, et il est renvoyé aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2012 de Dexia (pages 76 et 77), disponible sur www.dexia.com.

Manquements présumés dans la communication financière

Au cours du 1^{er} semestre 2013, aucun développement important n'est survenu dans ce dossier, et il est renvoyé aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2012 de Dexia (page 77), disponible sur www.dexia.com.

Dexia banka Slovensko

Au cours du 1^{er} semestre 2013, aucun développement important n'est survenu dans ce dossier, et il est renvoyé aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2012 de Dexia (page 77), disponible sur www.dexia.com.

Dexia Crediop

Nous nous référons aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2012 de Dexia (pages 77 et 78) disponible sur www.dexia.com.

Dans une décision récente, la Haute Cour de justice de Londres (High Court of Justice) a confirmé sa position concernant la validité et l'opposabilité des contrats d'échange de taux d'intérêts (swaps) conclus, en l'espèce, par la région du Piémont. Bien que cela devra faire l'objet d'une décision distincte, il se peut que la Cour condamne ensuite la région du Piémont à payer les montants dus au titre des contrats d'échange de taux d'intérêts (swaps) concernés dont le montant, à fin juin, s'élevait à environ EUR 27,5 millions en principal.

Dexia Israël

Nous nous référons aux informations détaillées publiées dans le rapport annuel 2012 de Dexia (page 78) disponible sur www.dexia.com.

Le 27 mai 2013, lors d'une audience devant la District Court de Tel Aviv, le juge a demandé aux parties d'examiner la possibilité de parvenir à un accord dans le cadre d'un processus de médiation. La première réunion de médiation a eu lieu le 21 juillet 2013. A l'heure actuelle, Dexia n'est pas en mesure de se prononcer raisonnablement sur la durée ou l'issue de ce processus de médiation.

Dexia Crédit Local

Le nombre total de clients qui ont assigné Dexia Crédit Local, au 30 juin 2013, est de 194.

Pour plus de détails nous nous référons aux informations détaillées publiées dans la déclaration intermédiaire 1T 2013 disponible sur www.dexia.com, et le chapitre 1.B.b en page 7 du présent rapport.

Kommunalkredit Austria AG/KA Finanz AG

Nous nous référons aux informations détaillées auxquelles il est fait référence dans la déclaration intermédiaire 3T 2012 disponible sur www.dexia.com.

Suite à une action en annulation introduite par Dexia Crédit Local le 24 mai 2012 à l'encontre de la décision de l'assemblée générale de KA Finanz AG du 25 avril 2012, le Tribunal de Commerce de Vienne (Autriche) a rendu une décision le 9 mars 2013 par laquelle il reconnaît que le capital participatif détenu par Dexia Crédit Local reste valide selon ses termes et conditions avec une valeur nominale de EUR 151,66 millions. Néanmoins, Dexia Crédit Local ayant été débouté sur certaines de ses demandes, il a été fait appel de la décision en avril 2013 (à noter que KA Finanz AG a également fait appel de la décision).

A l'heure actuelle, Dexia n'est pas en mesure de se prononcer raisonnablement sur la durée ou l'issue de ce dossier, ni sur ses éventuelles conséquences financières.

Dexia SA et Dexia Crédit Local : requêtes en annulation des arrêtés royaux belges octroyant une garantie d'Etat

Des requêtes en annulation des arrêtés royaux belges habilitant l'Etat belge à octroyer une garantie à Dexia Crédit Local ont été introduites devant le Conseil d'Etat belge. Nous renvoyons au rapport annuel de Dexia (page 79) pour de plus amples développements à ce sujet

(disponible sur www.dexia.com). Dexia est intervenue volontairement à la procédure afin de faire valoir ses arguments. La principale objection des requérants est que la garantie octroyée à Dexia aurait dû être autorisée par voie législative plutôt que par voie d'arrêté royal. Une loi du 17 juin 2013 ratifie ces arrêtés royaux et leur confère valeur législative dès l'origine.

Banque Internationale à Luxembourg

Nous nous référons aux informations publiées dans le rapport annuel 2012 de Dexia (page 79) disponible sur www.dexia.com, au sujet de ce dossier, étant entendu que les actionnaires de la BIL ont depuis la date du rapport annuel 2012 introduit de nouvelles réclamations à l'encontre de Dexia, et que celles-ci sont toujours contestées par Dexia.

DenizBank

Dexia a été informé dans le courant du mois de juillet 2013 de la décision rendue par l'Autorité de la concurrence en Turquie condamnant DenizBank ainsi que 11 autres banques locales dans le cadre d'une fixation de prix alléguée en matière de cartes de crédit et de dépôt. DenizBank a été condamné à une amende TRY 23 millions (ce qui correspond à EUR 9,01 millions au cours du jour). Dexia s'est engagé à indemniser Sberbank, acquéreur de DenizBank, en cas de survenance de ce risque. Dexia étudie toutefois les possibilités d'appel de cette décision.

PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES POUR LES SIX MOIS À VENIR

L'environnement économique dans lequel le groupe Dexia exerce son activité restera marqué, au second semestre 2013, par des incertitudes liées notamment à l'évolution de la zone Euro.

Les secteurs qui devront continuer de faire l'objet d'un suivi particulier en termes de risques sont les suivants : le secteur public local en Espagne, en Italie et au Portugal ; les projets en Partenariat Public Privé, notamment en Espagne, et les collectivités locales américaines.

Le groupe demeure d'autre part exposé à un risque de liquidité. En particulier sa capacité de financement repose sur l'appétit des investisseurs pour la dette garantie, qui est susceptible d'évoluer en fonction de leur perception de l'évolution de la zone Euro.

La gestion du risque opérationnel devra continuer à faire l'objet d'une attention particulière pendant la période de transition qui suivra la séparation effective des activités entre Dexia et SFIL, notamment en termes de continuité des tâches critiques.

NOTATIONS DU GROUPE

NOTATIONS AU 7 AOUT 2013			
	Long terme	Perspective	Court terme
Dexia Crédit Local			
Fitch	A	Stable	F1
Moody's	Baa2	Perspective negative	P-2
Standard & Poor's	BBB	Stable	A-2
Dexia Kommunalbank Deutschland (Pfandbriefe)			
Standard & Poor's	A	Stable	-
Dexia LDG Banque (lettres de gage)			
Standard & Poor's	BBB	Stable	A-2

RAPPORT DE GESTION

SOLVABILITÉ

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES		
<i>en millions d'EUR</i>	31/12/12	30/06/13
Fonds propres réglementaires (après répartition)	11 535	10 794
Fonds propres réglementaires au sens strict y compris le capital hybride (Tier 1 capital)	10 989	10 283
Fonds propres de base réglementaires	10 879	10 106
Écarts de conversion – groupe	(31)	(21)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	0	(8)
Filtres prudentiels	(186)	(115)
Participations ne donnant pas le contrôle (éligibles en Tier 1)	422	412
Versement de dividendes (participation ne donnant pas le contrôle)	0	0
Eléments à déduire	(191)	(188)
<i>Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition</i>	<i>(165)</i>	<i>(161)</i>
<i>Participations dans d'autres établissements de crédit et établissements financiers > 10 % de leur capital (50 %)</i>	<i>(26)</i>	<i>(26)</i>
Instruments hybrides Tier 1	96	96
Fonds propres complémentaires (Tier 2 capital)	546	511
Emprunts subordonnés à durée déterminée	530	515
Réserve de juste valeur sur actions (+)	132	121
Excédent de provision (+) ; déficit de provision 50 % (-)	22	12
Eléments à déduire	(138)	(137)
<i>Participations dans d'autres établissements de crédit et établissements financiers > 10 % de leur capital (50 %)</i>	<i>(138)</i>	<i>(137)</i>

CARACTÉRISTIQUES DES INSTRUMENTS DE CAPITAL HYBRIDE

Au 30 juin 2013, Dexia possède un encours d'instruments de capital hybride s'élevant à EUR 96 millions, incluant :

- Une émission de titres de dette subordonnée non cumulatifs perpétuels de EUR 56 millions effectuée par Dexia Crédit Local SA ;
- Une émission de titres de dette subordonnée non cumulatifs perpétuels de EUR 40 millions effectuée par Dexia Funding Luxembourg SA (aujourd'hui absorbée par Dexia SA).

Emetteur	Montant comptabilisé (en millions d'EUR)	Coupon	Date de call	Coupon applicable après la date de call
Dexia Crédit Local SA	56	4,30 %	18/11/2015	Euribor 3 m + 173 bp
Dexia Funding Luxembourg SA	40	4,892 %	02/11/2016	Euribor 3 m + 178 bp

RISQUES PONDÉRÉS ET RATIOS DE SOLVABILITÉ

RISQUES PONDÉRÉS					
en millions d'EUR	30/06/11	31/12/11 ⁽¹⁾	30/06/12	31/12/12 ⁽²⁾	30/06/13 ⁽³⁾
Risque de crédit	110 169	73 507	77 692	48 914	42 758
Risque de marché	7 183	2 047	2 391	1 276	1 922
Risque opérationnel	9 650	7 821	7 821	5 131	5 131
Total	127 002	83 374	87 903	55 321	49 812

(1) Déconsolidation de Belfius au 01/10/11.

(2) Déconsolidation de DenizBank, RBC-Dexia Investor Services et Banque Internationale à Luxembourg.

(3) Déconsolidation de SFIL (maison mère de Dexia Municipal Agency).

RATIOS DE SOLVABILITÉ					
	30/06/11	31/12/11	30/06/12	31/12/12	30/06/13
Ratio des fonds propres durs (Core Tier 1)	10,3 %	6,4 %	6,2 %	19,7 %	20,5 %
Ratio des fonds propres de base (Tier 1)	11,4 %	7,6 %	6,6 %	19,9 %	20,6 %
Ratio d'adéquation des fonds propres	13,0 %	10,3 %	8,4 %	20,9 %	21,7 %

RAPPORT DE GESTION

INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DE DEXIA AU 30 JUIN 2013

<i>en % de détention du capital</i>	
État fédéral belge via la Société fédérale de participations et d'investissement	50,02 %
État français	44,40 %
Actionnaires institutionnels, individuels et salariés	5,58 %

PRINCIPALES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Il n'y a pas eu de transaction significative avec des parties liées au 1^{er} semestre 2013, autre que la Convention de Garantie de 2013 déjà décrite en détail dans le rapport annuel 2012 de Dexia SA. Nous renvoyons donc à la dernière publication annuelle sur les transactions entre parties liées à la page 154 du rapport annuel 2012 de Dexia SA.

NOMBRE D' ACTIONS			
<i>en millions d'EUR</i>	30/06/12	31/12/12	30/06/13
Nombre d'actions	1 948 984 474	30 896 352 895 ⁽¹⁾	30 896 352 895 ⁽¹⁾
<i>Dont actions propres</i>	324 633	324 633	324 633
Droits de souscriptions (warrants) ⁽²⁾	64 474 087	60 386 176	60 386 176
Nombre total d'actions et de droits de souscription⁽³⁾	2 013 458 561	30 956 739 071	30 956 739 071

(1) Dont 1 948 984 474 actions de catégorie A et 28 947 368 421 actions de catégorie B.

(2) Ces montants ne tiennent pas compte des deux warrants émis en rapport avec la garantie des États dans le cadre de la vente de FSA.

(3) Pour plus de détails, consultez également les informations légales sur www.dexia.com.

DONNÉES PAR ACTION			
<i>en millions d'EUR</i>	30/06/12	31/12/12	30/06/13
Bénéfice par action (en EUR)			
- de base ⁽¹⁾	-0,60	-1,47	-0,46
- dilué ⁽²⁾	-0,60	-1,47	-0,46
Nombre moyen pondéré d'actions ⁽³⁾	1 948 659 841	1 948 659 841	1 948 659 841
Nombre moyen pondéré d'actions dilué ⁽³⁾	1 948 659 841	1 948 659 841	1 948 659 841
Actif net par action (en EUR)⁽⁴⁾			
- relatif aux fonds propres de base ⁽⁵⁾	3,57	0,35	0,33
- relatif aux fonds propres du groupe ⁽⁶⁾	-1,45	0,09	0,10

(1) Rapport entre le résultat net part du groupe et le nombre moyen pondéré d'actions.

(2) Rapport entre le résultat net part du groupe et le nombre moyen pondéré d'actions dilué.

(3) Ne comprend ni les actions propres, ni les actions de préférence.

(4) Rapport entre l'actif net et le nombre d'actions à la fin de la période (actions propres déduites).

(5) Hors réserves sur les titres disponibles à la vente, juste valeur des instruments dérivés de couverture et écarts de conversion.

(6) Y compris les réserves sur les titres disponibles à la vente, juste valeur des instruments dérivés de couverture et écarts de conversion.

RAPPORT DE GESTION

ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

Le conseil d'administration atteste, au nom et pour le compte de la société, qu'à sa connaissance :

- a) le jeu d'états financiers résumés, établi conformément aux normes comptables applicables, donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et des entreprises comprises dans la consolidation;
- b) le rapport de gestion contient un exposé fidèle des informations qui doivent y figurer selon la réglementation applicable.

Fait à Bruxelles, le 13 août 2013.

Karel De Boeck
Administrateur délégué et président du comité de direction
Dexia SA

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS	
AU 30 JUIN 2013	25
BILAN CONSOLIDÉ	25
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	27
VARIATION DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS	28
ÉTAT CONSOLIDÉ DE RÉSULTAT GLOBAL	30
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	31
NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS	32
Note I. Règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés résumés	32
Note II. Changements significatifs dans le périmètre de consolidation	35
Note III. Analyse par segment	36
Note IV. Passage de la présentation des comptes en format Dexia vers le schéma de présentation de l'Autorité des Normes Comptables (ANC)	37
Note V. Taux de change	43
Note VI. Éléments significatifs repris dans le compte de résultats	43
Note VII. Événements postérieurs à la clôture	44
Note VIII. Souverains – exposition directe	44
Note IX. Principaux groupes destinés à être cédés	45
Note X. Juste valeur	45
Note XI. Transactions avec des parties liées	51
Note XII. Litiges	51
RAPPORT DES RÉVISEURS	52

Compte tenu de la convergence des périmètres de Dexia Crédit Local et de Dexia SA et afin de faciliter la comparaison des comptes consolidés des deux entités, Dexia a décidé d'utiliser, pour Dexia SA, à compter du 1^{er} janvier 2013, le format de publication proposé par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) en France (conformément à la recommandation 2009 R04 du CNC publiée le 2 juillet 2009) et déjà utilisé par Dexia Crédit Local. Ce changement est sans impact sur la présentation du résultat net et des fonds propres, puisqu'il entraîne

uniquement des reclassements de comptes de bilan et de résultat. Le reclassement de certaines rubriques entraîne néanmoins une modification de certains agrégats et ratios. Le bilan consolidé et le compte de résultat consolidé sont donc présentés selon le schéma de présentation de l'Autorité des Normes Comptables. Nous renvoyons à la note I. *Règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés résumés* et à la note IV. *Passage de la présentation des comptes en format Dexia vers le schéma de présentation de l'Autorité des Normes Comptables (ANC)*.

DEXIA – BILAN CONSOLIDÉ			
ACTIF <i>en millions d'EUR</i>	30/06/12	31/12/12	30/06/13
I. Caisse et banques centrales	776	1 054	840
II. Actifs financiers à la juste valeur par résultat	23 564	23 380	24 422
III. Instruments dérivés de couverture	8 657	9 371	6 450
IV. Actifs financiers disponibles à la vente	35 435	36 060	32 179
V. Prêts et créances sur établissements de crédit	10 102	10 865	9 358
VI. Prêts et créances sur la clientèle	156 169	149 564	139 157
VII. Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 360	3 526	1 336
VIII. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	521	456	493
IX. Actifs d'impôts courants	209	209	196
X. Actifs d'impôts différés	17	20	18
XI. Comptes de régularisation et actifs divers	39 189	37 503	31 337
XII. Actifs non courants destinés à être cédés	132 670	84 599	895
XV. Immobilisations corporelles	528	501	494
XVI. Immobilisations incorporelles	45	43	35
XVII. Écarts d'acquisition	59	59	0
TOTAL DE L'ACTIF	411 301	357 210	247 210

Les notes de la page 32 à 51 font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

DEXIA – BILAN CONSOLIDÉ			
PASSIF <i>en millions d'EUR</i>	30/06/12	31/12/12	30/06/13
I. Banques centrales	45 869	50 590	41 163
II. Passifs financiers à la juste valeur par résultat	29 610	27 831	25 548
III. Instruments dérivés de couverture	34 889	35 760	25 620
IV. Dettes envers les établissements de crédit	54 452	34 130	33 936
V. Dettes envers la clientèle	9 781	10 727	10 887
VI. Dettes représentées par un titre	104 021	109 651	97 719
VII. Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	368	372	261
VIII. Passifs d'impôts courants	11	18	20
IX. Passifs d'impôts différés	145	217	133
X. Comptes de régularisation et passifs divers	4 359	4 289	6 861
XI. Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	128 721	79 357	505
XIII. Provisions	261	251	308
XIV. Dettes subordonnées	1 135	707	689
Total des dettes	413 622	353 900	243 650
XV. Capitaux propres	(2 321)	3 310	3 560
XVI. Capitaux propres, part du groupe	(2 818)	2 852	3 106
XVII. Capital et réserves liées	2 436	7 936	2 436
XVIII. Réserves consolidées	5 678	5 849	8 615
XIX. Gains ou pertes latents ou différés	(9 766)	(8 067)	(7 040)
XX. Résultat de l'exercice	(1 166)	(2 866)	(905)
XXI. Intérêts minoritaires	497	458	454
TOTAL DU PASSIF	411 301	357 210	247 210

Les notes de la page 32 à 51 font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

DEXIA – COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ		
<i>en millions d'EUR</i>	30/06/12 ⁽¹⁾	30/06/13
I. Intérêts et produits assimilés	9 317	7 639
II. Intérêts et charges assimilées	(9 672)	(7 740)
III. Commissions (produits)	68	47
IV. Commissions (charges)	(71)	(27)
V. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	(116)	(345)
VI. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	(150)	(23)
VII. Produits des autres activités	41	30
VIII. Charges des autres activités	(29)	(103)
IX. Produit net bancaire	(612)	(522)
X. Charges générales d'exploitation	(226)	(197)
XI. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(24)	(16)
XII. Résultat brut d'exploitation	(862)	(735)
XIII. Coût du risque	(199)	(84)
XIV. Résultat d'exploitation	(1 061)	(819)
XVI. Gains ou pertes nets sur autres actifs	(16)	(3)
XVIII. Résultat avant impôt	(1 077)	(822)
XIX. Impôts sur les bénéfices	(8)	47
XX. Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	(100)	(134)
XXI. Résultat net	(1 185)	(909)
XXII. Intérêts minoritaires	(19)	(4)
XXIII. Résultat net part du groupe	(1 166)	(905)
Résultat net des activités poursuivies	(1 085)	(775)
Intérêts minoritaires	(23)	(8)
Résultat net des activités poursuivies, part du groupe	(1 062)	(767)
Résultat net par action, part du groupe (en EUR)		
De base	(0,60)	(0,46)
- dont relatif aux activités poursuivies	(0,55)	(0,39)
- dont relatif aux activités arrêtées ou en cours de cession	(0,05)	(0,07)
Dilué	(0,60)	(0,46)
- dont relatif aux activités poursuivies	(0,55)	(0,39)
- dont relatif aux activités arrêtées ou en cours de cession	(0,05)	(0,07)

(1) En raison de l'application de la norme IFRS 5, les chiffres au 30/06/2012 ont été revus pour présenter séparément les résultats de ADTS, classé en activités arrêtées ou en cours de cession.

Les notes de la page 32 à 51 font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

DEXIA – VARIATION DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS							
FONDS PROPRES DE BASE		Capital souscrit	Primes d'émission et d'apport	Actions propres	Réserves et report à nouveau	Résultat net de la période	Fonds propres de base
<i>en millions d'EUR</i>							
Au 31 décembre 2011		4 618	13 649	(4)	965	(11 639)	7 589
<i>Mouvements de la période</i>							
- Affectation du résultat de l'exercice 2011					(11 639)	11 639	0
- Transferts ⁽¹⁾		(4 118)	(11 749)		15 867		0
- Autres mouvements ⁽²⁾					525		525
- Résultat net de la période						(1 166)	(1 166)
Au 30 juin 2012		500	1 900	(4)	5 718	(1 166)	6 948
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS	Des actifs non courants destinés à être cédés	Variation de juste valeur des titres disponibles à la vente, nette d'impôts	Ajustement de juste valeur « gelée » des actifs financiers reclassés en prêts et créances, net d'impôts	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie, nette d'impôts	Entreprises associées	Écart de conversion	Gains ou pertes latents ou différés – part du groupe
<i>en millions d'EUR</i>							
Au 31 décembre 2011		(238)	(5 279)	(2 378)	(879)	0	(9 607)
<i>Mouvements de la période</i>							
- Variation par les réserves de la juste valeur des titres		(6)	211			(2)	203
- Décomptabilisation d'impôts différés actifs		(3)	(577)	(20)	(73)		(673)
- Transferts en résultat de la juste valeur des titres disponibles à la vente à la suite de leur vente			(36)	14			(22)
- Amortissement de la juste valeur gelée sur le portefeuille reclassé en application de la révision de IAS39				57			57
- Variation par les réserves de la juste valeur des instruments dérivés					46		46
- Variation rapportée au résultat de la juste valeur des instruments dérivés					(1)		(1)
- Transferts		(502)	(86)		(3)	2	0
- Écart de conversion			(9)	(25)	(11)	276	231
Au 30 juin 2012		(749)	(5 776)	(2 352)	(921)	0	(9 766)
INTÉRÊTS MINORITAIRES					Fonds propres de base	Gains ou pertes latents ou différés	Intérêts minoritaires
<i>en millions d'EUR</i>							
Au 31 décembre 2011					1 819	(121)	1 698
<i>Mouvements de la période</i>							
- Dividendes					(7)		(7)
- Résultat net de la période					(19)		(19)
- Variation de la juste valeur par les réserves						3	3
- Amortissement de la juste valeur gelée sur le portefeuille reclassé en application de la révision de l'IAS39						1	1
- Décomptabilisation d'impôts différés actifs						(35)	(35)
- Écart de conversion						(2)	(2)
- Autres ⁽³⁾					(1 142)		(1 142)
Au 30 juin 2012					651	(154)	497
Fonds propres de base							6 948
Gains ou pertes latents ou différés – part du groupe							(9 766)
Intérêts minoritaires							497
FONDS PROPRES TOTAUX au 30 juin 2012							(2 321)

(1) L'assemblée générale extraordinaire du 9 mai 2012 a décidé de réduire le capital de EUR 4 118 millions à EUR 500 millions par apurement à due concurrence d'une partie de la perte reportée telle qu'elle figure dans les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2011 et de réduire la prime d'émission de EUR 11 749 millions à EUR 1 900 millions par apurement à due concurrence du solde de la perte reportée, telle qu'elle figure dans les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2011.

(2) Ce montant représente l'impact des rachats des titres perpétuels subordonnés non cumulatifs qui avaient été émis par Dexia Crédit Local (DCL) et par Dexia Funding Luxembourg (DFL), fusionnée avec Dexia SA. DCL a dégagé une plus-value de EUR 486 millions nets de frais à la suite du rachat de 92 % de l'encours de ses Titres Super Subordonnés émis le 18 novembre 2005, au prix de 24 % (exprimé en pourcentage du nominal). Les titres étaient repris dans les fonds propres, en intérêts minoritaires. La plus-value a été comptabilisée dans les fonds propres part du groupe conformément aux normes IFRS. Dexia a acheté les titres DFL (91,84 % de l'encours) que Belfius (alors DBB) avait acquis dans le cadre de l'offre publique d'achat qu'elle avait lancée le 20 février 2012. A la suite de la fusion de Dexia et de DFL au 1^{er} janvier 2012, les titres toujours détenus par les investisseurs (EUR 38 millions) sont comptabilisés en fonds propres part du groupe et non plus en intérêts minoritaires. (voir également la note 5. Événements postérieurs à la clôture du Rapport annuel Dexia 2011).

(3) Dexia Crédit Local a racheté EUR 644 millions de son émission de titres super subordonnés à durée indéterminée (ISIN FR0010251421) et, en raison de la fusion de Dexia Funding Luxembourg avec Dexia SA, les instruments Dexia Funding Luxembourg Perpetual Non-cumulative Guaranteed Securities (ISIN XS 0273230572) (EUR - 498 millions) doivent être reconnus en fonds propres de base, part du groupe.

DEXIA – VARIATION DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS								
FONDS PROPRES DE BASE		Capital	Primes	Actions	Réserves	Résultat net	Fonds	
<i>en millions d'EUR</i>		souscrit	d'émission	propres	et report	de la	propres	
			et d'apport		à nouveau	période	de base	
Au 31 décembre 2012		6 000	1 900	(4)	5 889	(2 866)	10 919	
<i>Mouvements de la période</i>								
- Affectation du résultat de l'exercice 2012					(2 866)	2 866	0	
- Transferts ⁽¹⁾		(5 500)			5 500		0	
- Correction d'estimations ⁽²⁾					133		133	
- Autres mouvements					(1)		(1)	
- Résultat net de la période						(905)	(905)	
Au 30 juin 2013		500	1 900	(4)	8 655	(905)	10 146	
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS		Des actifs non courants destinés à être cédés	Variation de juste valeur des titres disponibles à la vente, nette d'impôts	Ajustement de juste valeur « gelée » des actifs financiers reclassés en prêts et créances, net d'impôts	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie, nette d'impôts	Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	Écarts de conversion	Gains ou pertes latents ou différés – part du groupe
<i>en millions d'EUR</i>								
Au 31 décembre 2012		(148)	(4 802)	(2 203)	(885)	0	(29)	(8 067)
<i>Mouvements de la période</i>								
- Variation par les réserves de la juste valeur des titres		3	651		(63)			591
- Décomptabilisation d'impôts différés actifs			198	14	(4)			208
- Transferts en résultat de la juste valeur des titres disponibles à la vente à la suite de dépréciations			10	30				40
- Transferts en résultat de la juste valeur des titres disponibles à la vente à la suite de leur vente			(22)					(22)
- Amortissement de la juste valeur gelée sur le portefeuille reclassé en application de la révision de IAS39				113				113
- Changement de règles comptables		(2)				(4)		(6)
- Variation des écarts actuariels des régimes à prestations définies						(1)		(1)
- Écarts de conversion			(20)	(32)	1		10	(41)
- Variation du périmètre de consolidation		142	3					145
Au 30 juin 2013		(5)	(3 982)	(2 078)	(951)	(5)	(19)	(7 040)
INTÉRÊTS MINORITAIRES					Fonds propres de base	Gains ou pertes latents ou différés	Intérêts minoritaires	
<i>en millions d'EUR</i>								
Au 31 décembre 2012					473	(15)	458	
<i>Mouvements de la période</i>								
- Dividendes					(5)		(5)	
- Résultat net de la période					(4)		(4)	
- Variation de la juste valeur par les réserves						6	6	
- Transferts en résultat de la juste valeur des titres disponibles à la vente à la suite de leur vente						(1)	(1)	
- Amortissement de la juste valeur gelée sur le portefeuille reclassé en application de la révision de l'IAS39						1	1	
- Changement de règles comptables						(2)	(2)	
- Variation des écarts actuariels des régimes à prestations définies						(1)	(1)	
- Écarts de conversion						2	2	
Au 30 juin 2013					464	(10)	454	
Fonds propres de base							10 146	
Gains ou pertes latents ou différés - part du groupe							(7 040)	
Intérêts minoritaires							454	
FONDS PROPRES TOTAUX au 30 juin 2013							3 560	

(1) L'assemblée générale extraordinaire du 8 mai 2013 a décidé de réduire le capital de EUR 5,5 milliards pour le ramener à EUR 500 millions par apurement à due concurrence de la perte reportée sociale, telle qu'elle résulte de l'affectation décidée par l'assemblée générale ordinaire du 8 mai 2013.

(2) L'écart de EUR 133 millions entre l'impact estimé en 2012 et réalisé des opérations de dénouement des dérivés entre Dexia Crédit Local et Dexia Municipal Agency a été porté dans les fonds propres, en application du traitement prévu par les normes IFRS sur les corrections d'estimations.

DEXIA – ÉTAT CONSOLIDÉ DE RÉSULTAT GLOBAL		
<i>en millions d'EUR</i>	30/06/12	30/06/13
Résultat net	(1 185)	(909)
Gains ou pertes latents ou différés comptabilisés directement en capitaux propres		
Éléments qui ne seront jamais reclassés en résultat net		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies		(10)
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies des activités destinées à être cédées		(3)
Impôts		4
Total des gains ou pertes latents ou différés qui ne seront jamais reclassés en résultat net		(9)
Éléments reclassés ou susceptibles d'être ultérieurement reclassés en résultat net		
Ecarts de conversion	865	12
Gains ou pertes latents ou différés sur titres disponibles à la vente	141	960
Gains ou pertes latents ou différés sur instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie	47	(73)
Gains ou pertes latents ou différés des activités destinées à être cédées	(456)	214
Impôts	(789)	(72)
Total des gains ou pertes latents ou différés reclassés ou susceptibles d'être ultérieurement reclassés en résultat net	(192)	1 041
Total des gains ou pertes latents ou différés comptabilisés directement en capitaux propres	(192)	1 032
Résultat net et gains ou pertes latents ou différés comptabilisés directement en capitaux propres	(1 378)	123
Dont part du groupe	(1 326)	121
Dont part des minoritaires	(52)	1

Les notes de la page 32 à 51 font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

DEXIA – TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ		
<i>en millions d'EUR</i>	30/06/12 ⁽¹⁾	30/06/13
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		
Résultat net après taxes	(1 185)	(909)
<i>Ajustements pour :</i>		
- Corrections de valeur, amortissements et autres dépréciations	401	34
- Dépréciations sur obligations, actions, prêts et autres actifs	104	76
- Gains ou pertes nets sur investissements	45	9
- Charges pour provisions	(11)	(6)
- Pertes et profits non réalisés	4	226
- Revenus des entreprises associées	0	(1)
- Impôts différés	(241)	(80)
Variation des actifs et des dettes opérationnels ⁽²⁾	(447)	(835)
Flux net de trésorerie généré (consommé) par les activités opérationnelles	(1 330)	(1 486)
Flux de trésorerie des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(104)	(54)
Ventes d'immobilisations	20	27
Acquisitions d'actions non consolidées	(30)	(1)
Ventes d'actions non consolidées	33	32
Acquisitions de filiales et d'unités d'exploitation	(1)	0
Ventes de filiales et d'unités d'exploitation	0	(2 570)
Flux net de trésorerie généré (consommé) par les activités d'investissement	(82)	(2 566)
Flux de trésorerie des activités de financement		
Remboursement de fonds propres	(158) ⁽³⁾	0
Émission de dettes subordonnées	4	0
Remboursement de dettes subordonnées	(314)	(11)
Dividendes payés	(7)	(5)
Flux net de trésorerie généré (consommé) par les activités de financement	(475)	(16)
Liquidités nettes dégagées	(1 887)	(4 068)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture⁽¹⁾	16 796	6 765
Flux net de trésorerie généré par les activités opérationnelles	(1 330)	(1 486)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(82)	(2 566)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(475)	(16)
Effet de la variation des taux de change et du périmètre de consolidation sur la trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽²⁾	211	10
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture⁽¹⁾	15 120	2 707
Information complémentaire		
Impôt payé	(95)	(21)
Dividendes reçus	4	1
Intérêts perçus	13 338	7 999
Intérêts payés	(12 603)	(7 985)

(1) La définition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie a été revue au 30 juin 2013 pour en exclure les actifs financiers disponibles à la vente d'échéance inférieure à 90 jours : les montants de trésorerie et équivalents de trésorerie ont été revus en conséquence de EUR -3 526 millions au 31 décembre 2011, EUR -3 360 millions au 30 juin 2012 et EUR -2 158 millions au 31 décembre 2012. Nous renvoyons à la note I. *Règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés résumés*, point 2.3.

(2) En parallèle, la variation des actifs et dettes opérationnels a été revue de EUR -219 millions au 30 juin 2012. L'effet de la variation des taux de change et du périmètre de consolidation sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie a été revu de EUR -52 millions au 30 juin 2012.

(3) Impact de l'offre de rachat sur EUR 700 millions de titres hybrides Tier 1 de Dexia Crédit Local.

Les notes de la page 32 à 51 font partie intégrante des états financiers consolidés résumés.

NOTE I. RÈGLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION DES COMPTES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

INFORMATION GENERALE

Dexia SA, la société mère du groupe, est une société anonyme de droit belge dont l'action est cotée sur NYSE Euronext Bruxelles et à la bourse de Luxembourg. Son siège social est situé Place du Champ de Mars 5, B-1050 Bruxelles (Belgique).

Les présents états financiers consolidés résumés ont été approuvés en vue de leur publication par le conseil d'administration en date du 6 août 2013.

PRINCIPES COMPTABLES

Les principales règles et méthodes comptables adoptées dans la préparation de ces états financiers consolidés résumés sont décrites ci-après.

Les abréviations communément utilisées sont les suivantes :

- IASB : International Accounting Standards Board (conseil des normes comptables internationales)
- IFRS IC : IFRS Interpretations Committee (ex IFRIC) (comité des interprétations des normes IFRS)
- IFRS : International Financial Reporting Standards (normes internationales d'information financière)

1. Règles comptables de base

Les états financiers consolidés résumés de Dexia ont été établis en respectant l'ensemble des normes IFRS adoptées par la Commission européenne jusqu'au 30 juin 2013.

Les comptes intermédiaires ont été établis selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'élaboration des états financiers de l'exercice 2012, à l'exception des éléments présentés dans la section 2. « Changements dans les principes comptables intervenus depuis la dernière publication annuelle, qui peuvent impacter le groupe Dexia ».

Pour l'établissement et la présentation de ses comptes intermédiaires, Dexia applique en particulier la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » qui prévoit la publication d'états financiers résumés et que les évaluations effectuées pour les besoins de l'information inter-

médiaire soient faites sur une base cumulée depuis le début de la période annuelle jusqu'à la date intermédiaire.

Comme au 31 décembre 2012, les états financiers consolidés résumés à fin juin 2013 de Dexia ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (goïn concern), ce qui repose sur un certain nombre d'hypothèses présentées dans la note « Précisions relatives à la présentation des états financiers consolidés semestriels condensés 1S 2013 du groupe Dexia » du rapport de gestion, page 5.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés résumés, la direction est amenée à faire des hypothèses et des estimations qui ont un impact sur les chiffres publiés. Pour réaliser ces estimations et hypothèses, la direction utilise l'information disponible à la date de préparation des états financiers et exerce son jugement. Bien que la direction estime avoir utilisé toutes les informations à sa disposition lors de l'établissement de ces hypothèses, les chiffres réels peuvent différer des chiffres estimés et ces différences peuvent provoquer des impacts significatifs sur les états financiers.

Des jugements sont effectués principalement dans les domaines suivants :

- Classification des instruments financiers dans les catégories « Prêts et créances », « Détenus jusqu'à l'échéance », « Disponibles à la vente », « Détenus à des fins de transaction » et « Désignés à la juste valeur par résultat sur option » selon les caractéristiques de l'instrument et l'intention de gestion de Dexia ;
- Les instruments financiers dont les prix de marché cotés sur un marché actif ne sont pas disponibles sont valorisés à partir de techniques de valorisation. La détermination de l'existence ou non d'un marché actif est basé sur des critères tels que le volume de transaction, la liquidité du marché, l'écart achat-vente, etc. ;
- Détermination de la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur à partir de techniques de valorisation ;
- Détermination de l'existence d'un contrôle sur une entité acquise par Dexia, y compris une entité ad hoc ;
- Identification des actifs non courants destinés à être cédés et des activités abandonnées (IFRS 5) ;
- Désignation d'un instrument dérivé en tant qu'instrument de couverture ;
- Existence d'une obligation présente avec des sorties de flux probables dans le cas d'un litige ;
- Identification des critères de déclenchement de dépréciation ;

Des estimations sont effectuées principalement dans les domaines suivants :

- Détermination du montant recouvrable des actifs financiers dépréciés et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs non courants destinés à être cédés et des activités abandonnées ;
- Evaluation de l'efficacité de la couverture dans les relations de couverture ;
- Détermination des corrections de valeur de marché de manière à ajuster la valeur de marché et l'incertitude du modèle ;
- Détermination de la durée d'utilité et de la valeur résiduelle des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles ;
- Hypothèses actuarielles relatives à l'évaluation des obligations liées aux avantages du personnel et aux actifs des plans de pension ;
- Estimation des profits futurs taxables pour la comptabilisation et l'évaluation d'impôts différés actifs ;
- Estimation du montant recouvrable des unités génératrices de trésorerie pour la dépréciation de l'écart d'acquisition.

Nous attirons l'attention sur les points repris dans la note VIII. « Souverains - Exposition directe » et dans la note IX. « Principaux groupes destinés à être cédés » qui incluent des jugements et estimations ayant un impact significatif sur les états financiers consolidés au 30 juin 2013.

L'application de l'IFRS 13 au 1^{er} janvier 2013, l'adaptation de la valorisation des dérivés aux paramètres utilisés par le marché et la reconnaissance de DVA ont conduit Dexia à reconnaître un montant significatif en résultats dans ses comptes au 30 juin 2013. Les modalités et les outils liés à la valorisation des dérivés sous OIS et de la CVA/DVA étant toujours en cours de mise en place, les données intégrées dans les comptes au 30 juin 2013 sont une meilleure estimation de l'impact de ces éléments à cette date.

Les états financiers consolidés résumés sont présentés en millions d'euros (EUR), sauf mention contraire.

2. Changements dans les principes comptables et les règles d'évaluations intervenus depuis la dernière publication annuelle, qui peuvent impacter le groupe Dexia

2.1. Textes de l'IASB et interprétations IFRIC adoptés par la Commission européenne et appliqués au 1^{er} janvier 2013

- IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur ». Cette norme décrit la façon d'évaluer la juste valeur en IFRS et introduit de nouvelles exigences d'informations à présenter dans les annexes aux états financiers. La variation de la juste valeur découlant de la première application de

l'IFRS 13 est traitée comme un changement d'estimation comptable et comptabilisée en résultat. Cette norme a un impact sur la détermination de la juste valeur des actifs et passifs financiers de Dexia et n'a aucun impact sur l'évaluation de ses actifs non-financiers car ceux-ci sont évalués au coût. En application de la norme IFRS 13 d'application à partir du 1^{er} janvier 2013, et afin de s'aligner sur les pratiques de marché, Dexia a utilisé une courbe d'actualisation basée sur un taux au jour le jour (OIS) pour calculer la valeur des dérivés collatéralisés. Parallèlement, Dexia a ajusté sa méthodologie de reconnaissance de la Credit Value Adjustment (CVA) et a comptabilisé une Debit Value Adjustment (DVA). Ces changements sont comptabilisés en résultat et présentés dans la note X. « Juste valeur ».

- Amendement à IFRS 7 « Instruments financiers : Informations à fournir », relatif à la compensation des actifs et des passifs financiers. Cet amendement impactera les annexes annuelles aux états financiers de Dexia.
- Amendement à IAS 19 « Avantages du personnel ». Cet amendement modifie principalement la comptabilisation et l'évaluation des régimes de retraite à prestations définies (avec notamment la suppression du mécanisme du « corridor ») et améliore les informations à fournir en annexes aux états financiers relatives à ces régimes. Cet amendement n'a pas d'impact significatif sur les états financiers de Dexia compte tenu de l'impact limité des régimes à prestations définies au niveau du groupe Dexia. Suite à la suppression de la méthode du corridor, Dexia reconnaît les écarts actuariels dans le SoRIE.
- Amendement à IAS 1 « Présentation des postes des autres éléments du résultat global ». Cet amendement clarifie les dispositions sur la présentation de l'état du résultat global et introduit une présentation des autres éléments du résultat global, en distinguant ceux qui sont recyclables ou non.
- IFRIC 20 « Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert ». Cette interprétation n'impactera pas les états financiers de Dexia.
- Amendement à IAS 12 « Impôt différé : recouvrement des actifs sous-jacents ». Cet amendement n'impacte pas les états financiers de Dexia qui évalue ces actifs au coût amorti.
- Amendement à IFRS 1 « Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants ». Cet amendement n'impacte pas les états financiers de Dexia qui n'est plus un premier adoptant.
- « Améliorations annuelles – Cycle 2009-2011 », qui sont une série d'amendements mineurs à certaines normes IFRS. Dexia n'est pas impactée par ces amendements.
- Amendement à IFRS 1 « Prêts publics ». Cet amendement n'impacte pas les états financiers de Dexia qui n'est plus un premier adoptant.

2.2. Textes de l'IASB et interprétations IFRIC adoptés par la Commission européenne durant l'année en cours mais pas encore applicables au 1^{er} janvier 2013

- Amendements à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 « Etats financiers consolidés, Partenariats, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités: Dispositions transitoires ». Ces amendements seront applicables à partir du 1^{er} janvier 2014 et leurs impacts sur les états financiers de Dexia sont en cours d'analyse.

2.3. Nouvelles normes IFRS, interprétations IFRIC et amendements publiés durant l'année en cours mais pas encore adoptés par la Commission européenne

- IFRIC 21 « Droits ou taxes » (publié par l'IASB en mai 2013). Cette interprétation sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2014 et Dexia n'envisage pas d'impact significatif de cette interprétation sur ses états financiers.
- Amendement à IAS 36 « Dépréciation d'actifs : Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers » (publié par l'IASB en mai 2013). Cet amendement sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2014 et Dexia n'envisage pas d'impact significatif de cet amendement sur ses états financiers.
- Amendement à IAS 39 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture » (publié par l'IASB en juin 2013). Cet amendement sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2014 et Dexia n'envisage pas d'impact significatif de cet amendement sur ses états financiers.
- L'IFRS IC a publié un texte en mai 2013 précisant que la notion de « cash equivalents » devait s'entendre avec une durée initiale de 3 mois et non une durée résiduelle de 3 mois. Bien que Dexia gère sa liquidité sur base résiduelle et non sur base de durée initiale, il a été décidé de respecter cette interprétation.

3. Changement de présentation des états financiers consolidés de Dexia SA

A partir du 1^{er} janvier 2013, les états financiers consolidés de Dexia SA sont établis conformément à la recommandation 2009 R04 du CNC publiée le 2 juillet 2009.

Suite à la vente de ses principales filiales opérationnelles en 2012 et 2013, Dexia ne détient plus que la société Dexia Crédit Local comme filiale opérationnelle directe. En 2004, Dexia avait retenu une présentation des comptes consolidés en IFRS qui tenait compte des différentes activités du groupe. Dexia Crédit Local, qui est une banque française, a toujours utilisé la présentation proposée par l'ANC (Autorité des Normes Comptables, anciennement CNC – Conseil National de la Comptabilité), comme les autres banques françaises.

Afin de permettre à la direction et aux utilisateurs des états financiers de pouvoir plus aisément comparer les comptes consolidés Dexia Crédit Local et Dexia, la direction de Dexia a décidé d'utiliser également le format ANC à partir du 1^{er} janvier 2013.

Ce changement de présentation est sans impact sur le résultat net et sur les fonds propres. Il s'agit uniquement de reclassements de comptes de bilan et de résultats. Néanmoins, comme des rubriques sont reclassées, des sous-totaux sont modifiés, certains agrégats et ratios sont également impactés. La dénomination de certaines rubriques a été modifiée pour s'aligner sur les termes utilisés en France.

Les principaux reclassements sont présentés dans la note IV. « Passage de la présentation des comptes en format Dexia vers le schéma de présentation de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) » et sont les suivants :

Bilan :

- Reclassement des cash collatéraux des postes relatifs aux Banquiers et Clients vers les « Comptes de régularisation et actifs divers » / « Comptes de régularisation et passifs divers »,
- Reclassement des dérivés de trading vers les « Actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat » / « Passif financiers évalués à la juste valeur par le résultat »,
- Scission des impôts courants et des impôts différés,

Actif :

- Présentation distincte des :
 - actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance
 - actifs financiers disponibles à la vente
 - écarts d'acquisition

Passif :

- Présentation distincte des banques centrales,
- Regroupement du capital, prime d'émission et actions propres en « Capital et réserves liées »,
- Reclassement des hybrides appartenant aux fonds propres du groupe de « Réserves » vers « Capital et réserves liées »
- Pas de ventilation des gains ou pertes latents ou différés,
- La rubrique « Participation ne donnant pas le contrôle » est renommée « Intérêts minoritaires ».

Résultat :

- Reclassements suivants :
 - des « Dividendes » en « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente »,
 - des gains et pertes sur actifs incorporels et corporels et sur actifs destinés à être cédés, ainsi que des gains ou pertes sur participations consolidées (non classées en activités abandonnées) vers la rubrique « Gains ou pertes nets sur autres actifs »,
 - des dépréciations, gains et pertes sur obligations dépréciées classées en « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » et sur « Actifs financiers disponibles à la vente » vers le « Coût du risque »,
 - des « Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles » en « Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles »,
 - des « Frais de personnel » et « Frais généraux et administratifs » en « Charges générales d'exploitation »,
- Scission des « Autres résultats nets d'exploitation » en « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».
- Reprise de la rubrique « Provisions pour litiges juridiques » en « Charges des autres activités ».

NOTE II. CHANGEMENTS SIGNIFICATIFS DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

AU 30 JUIN 2012

Néant.

AU 30 JUIN 2013

Le 31 janvier 2013 Dexia a finalisé la vente de la Société de Financement Local (SFIL), holding propriétaire de Dexia Municipal Agency (DMA), à l'Etat français actionnaire majoritaire, la Caisse des dépôts et la Banque Postale. Dans ce cadre, DMA, anciennement société de crédit foncier du groupe Dexia, a été renommée Caisse Française de Financement Local (CAFFIL).

Le prix de la transaction a été fixé à 1 euro, générant une perte totale de EUR -1 849 millions pour le groupe Dexia. Ce montant ne reprend pas la correction de EUR 133 millions portée dans les fonds

propres 2013. Nous renvoyons au tableau de variation des fonds propres consolidés au 30 juin 2013.

Le 28 mars 2013, la filiale polonaise de Dexia Kommunalkredit Bank a été cédée à Getin Noble et le 2 avril 2013, la cession de la totalité des actions de Dexia Bail a été finalisée. Ces deux sociétés ont donc également quitté le périmètre de consolidation.

Le 28 juin 2013, un accord de vente de Sofaxis a été signé pour un montant de EUR 136 millions. La finalisation de l'opération reste soumise à l'approbation des autorités réglementaires en matière de concurrence et de la Commission européenne. Elle pourrait intervenir dans le courant du troisième trimestre 2013. Les impacts de cette cession sur les états financiers du groupe ne seront pas significatifs. Sofaxis respecte les conditions pour être classé comme groupe destiné à être cédé. Dans les comptes arrêtés au 30 juin 2013, les actifs et les passifs de Sofaxis ont été transférés respectivement en *Actifs non courants destinés à être cédés* et en *Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés*.

NOTE III. ANALYSE PAR SEGMENT

Suite à l'approbation par la Commission européenne en décembre 2012 de son plan de résolution ordonnée et compte tenu des progrès enregistrés dans la mise en œuvre de ce processus de résolution, Dexia a modifié son analyse par métier dans le cadre de la présentation de ses résultats consolidés au 30 juin 2013. Cette présentation est conforme au nouveau profil du groupe ainsi qu'à son orientation stratégique dont l'un des principaux objectifs est de minimiser le risque que représente le groupe Dexia pour les Etats garants et d'optimiser sa valeur patrimoniale pour ses actionnaires.

Dans cette optique, la performance de Dexia sera appréhendée au niveau consolidé sur base d'une seule division appelée « **Gestion des activités en extinction** » sans allocation spécifique de financement et de charges opérationnelles.

Le reporting à la direction comporte deux types de rapports :

- les rapports liés aux activités en extinction, qui sont consolidées globalement et suivies via le compte de résultats, sur base des résultats générés dans le futur et des coûts y associés, et doivent être considérées comme un seul segment, et

- ceux liés aux activités destinées à être cédées, qui sont suivies et évaluées non pas pour leur rentabilité intrinsèque à terme mais dans le cadre de la meilleure négociation du prix de cession dans un horizon de 12 mois.

De plus,

- La classification du compte de résultats et du bilan en « Core » et « Legacy division » ne se justifie plus en raison de l'extension à tous les actifs de la qualification « d'actifs en extinction » ;
- Les activités de trésorerie ne constituent plus une ligne d'activité/centre de profits ; leur seul rôle est d'optimiser le coût de financement de Dexia et d'en assurer le financement ;
- L'évaluation de la performance ne se réalise plus par l'allocation de financement et de dépenses opérationnelles par ligne d'activité. Les charges opérationnelles doivent être appréhendées globalement et par entité géographique pour en assurer une meilleure gestion.

Les résultats des activités arrêtées ou en cours de cession doivent être pris en compte dans l'analyse de la performance du Groupe. En effet, un des objectifs du Groupe est de céder les entités opérationnelles aux meilleures conditions afin de préserver au maximum son capital.

NOTE IV. PASSAGE DE LA PRÉSENTATION DES COMPTES EN FORMAT DEXIA VERS LE SCHÉMA DE PRÉSENTATION DE L'AUTORITÉ DES NORMES COMPTABLES (ANC)

Certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis.

A partir du 1^{er} janvier 2013, les états financiers consolidés de Dexia SA sont établis conformément à la recommandation 2009 R04 du CNC publiée le 2 juillet 2009.

Les principaux reclassements sont les suivants (les chiffres renvoient aux tableaux des pages suivantes) :

Bilan :

- Reclassement des cash collatéraux des postes relatifs aux Banquiers et Clients vers les « Comptes de régularisation et actifs divers » / « Comptes de régularisation et passifs divers »⁽¹⁾,
- Reclassement des dérivés de trading vers les « Actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat » / « Passif financiers évalués à la juste valeur par le résultat »⁽²⁾,
- Scission des impôts courants et des impôts différés⁽³⁾,

Actif :

- Présentation distincte des :
 - actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance⁽⁴⁾,
 - actifs financiers disponibles à la vente⁽⁴⁾
 - écarts d'acquisition⁽⁵⁾

Passif :

- Présentation distincte des banques centrales⁽⁶⁾,
- Regroupement du capital, prime d'émission et actions propres en « Capital et réserves liées »⁽⁷⁾,
- Reclassement des hybrides appartenant aux fonds propres du groupe de « Réserves » vers « Capital et réserves liées »⁽⁸⁾
- Pas de ventilation des gains ou pertes latents ou différés,
- La rubrique « Participation ne donnant pas le contrôle » est renommée « Intérêts minoritaires ».

Résultat :

- Reclassements suivants :
 - des « Dividendes » en « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente »⁽⁹⁾,
 - des gains et pertes sur actifs incorporels et corporels et sur actifs destinés à être cédés, ainsi que des gains ou pertes sur participations consolidées (non classées en activités abandonnées) vers la rubrique « Gains ou pertes nets sur autres actifs »⁽¹⁰⁾,
 - des dépréciations, gains et pertes sur obligations dépréciées classées en « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » et sur « Actifs financiers disponibles à la vente » vers le « Coût du risque »⁽¹¹⁾,
 - des « Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles » en « Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles »⁽¹²⁾,
 - des « Frais de personnel » et « Frais généraux et administratifs » en « Charges générales d'exploitation »⁽¹³⁾,
- Scission des « Autres résultats nets d'exploitation » en « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités »⁽¹⁴⁾.
- Reprise de la rubrique « Provisions pour litiges juridiques » en « Charges des autres activités »⁽¹⁵⁾.

- ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2013 -

COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2012

ACTIF	Présentation Dexia	Dérivés de trading ⁽²⁾	Actifs détenus jusqu'à l'échéance ⁽⁴⁾	Cash collatéraux dans comptes de régularisation et actifs divers ⁽¹⁾	Écarts acquisition ⁽⁵⁾	Scission actifs d'impôts ⁽³⁾	Présentation ANC	
<i>en millions d'EUR</i>								
I. Caisse et avoirs auprès des banques centrales	1 054						1 054	I. Caisses et banques centrales
IV. Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	2 225	21 155					23 380	II. Actifs financiers à la juste valeur par résultat
VI. Dérivés	30 526	(21 155)					9 371	III. Instruments dérivés de couverture
V. Investissements financiers	36 516		(456)				36 060	IV. Actifs financiers disponibles à la vente
II. Prêts et créances sur établissements de crédit	47 027			(36 162)			10 865	V. Prêts et créances sur établissements de crédit
III. Prêts et créances sur la clientèle	150 019			(455)			149 564	VI. Prêts et créances sur la clientèle
VII. Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 526						3 526	VII. Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux
			456				456	VIII. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance
X. Actifs fiscaux	229					(20)	209	IX. Actifs d'impôts courants
						20	20	X. Actifs d'impôts différés
XI. Autres actifs	886			36 617			37 503	XI. Comptes de régularisation et actifs divers
XII. Actifs non courants et groupes destinés à être cédés	84 599						84 599	XII. Actifs non courants destinés à être cédés
VIII. Immobilisations corporelles	501						501	XV. Immobilisations corporelles
IX. Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition	102				(59)		43	XVI. Immobilisations incorporelles
					59		59	XVII. Écarts d'acquisition
Total de l'actif	357 210						357 210	Total de l'actif

- ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2013 -

COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2012

PASSIF	Présentation Dexia	Scission banques centrales et établissements de crédit ⁽⁶⁾	Dérivés de trading ⁽²⁾	Cash collatéraux dans comptes de régularisation et passifs divers ⁽¹⁾	Scission passifs d'impôts ⁽³⁾	Regroupement capitaux propres ⁽⁷⁾	Positionnement hybride ⁽⁸⁾	Présentation ANC	
<i>en millions d'EUR</i>									
Dettes									Dettes
I. Dettes envers les établissements de crédit	87 478	(34 130)		(2 758)				50 590	I. Banques centrales
III. Passifs financiers mesurés à la juste valeur par le résultat	3 931		23 900					27 831	II. Passifs financiers à la juste valeur par résultat
IV. Dérivés	59 660		(23 900)					35 760	III. Instruments dérivés de couverture
		34 130						34 130	IV. Dettes envers les établissements de crédit
II. Dettes envers la clientèle	11 111			(383)				10 727	V. Dettes envers la clientèle
VI. Dettes représentées par un titre	109 651							109 651	VI. Dettes représentées par un titre
V. Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	372							372	VII. Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux
IX. Dettes fiscales	234				(217)			18	VIII. Passifs d'impôts courants
					217			217	IX. Passifs d'impôts différés
X. Autres passifs	1 148			3 141				4 289	X. Comptes de régularisation et passifs divers
XI. Passifs inclus dans des groupes destinés à être cédés	79 357							79 357	XI. Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés
VIII. Provisions et autres obligations	251							251	XIII. Provisions
VII. Dettes subordonnées	707							707	XIV. Dettes subordonnées
Total des dettes	353 900							353 900	Total des dettes
Fonds propres									Capitaux propres
Fonds propres totaux	3 310							3 310	XV. Capitaux propres
Fonds propres du groupe	2 852							2 852	XVI. Capitaux propres, part du groupe
XIV. Capital souscrit	6 000					1 896	40	7 936	XVII. Capital et réserves liées
XV. Primes d'émission et d'apport	1 900					(1 900)			
XVI. Actions propres	(4)					4			
XVII. Réserves et report à nouveau	5 889						(40)	5 849	XVIII. Réserves consolidées
XIX. Gains ou pertes latents ou différés	(8 067)							(8 067)	XIX. Gains ou pertes latents ou différés
XVIII. Résultat net de la période	(2 866)							(2 866)	XX. Résultat de l'exercice
XX. Participation ne donnant pas le contrôle	458							458	XXI. Intérêts minoritaires
Total du passif	357 210							357 210	Total du passif

- ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2013 -

COMPTES AU 30 JUIN 2012

ACTIF	Présentation Dexia	Ajustement netting IDA-IDP ^(a)	Présentation Dexia revue	Dérivés de trading ⁽²⁾	Actifs détenus jusqu'à l'échéance ⁽⁴⁾	Cash collatéraux dans comptes de régularisation et actifs divers ⁽¹⁾	Écarts acquisition ⁽⁵⁾	Scission actifs d'impôts ⁽³⁾	Présentation ANC	
<i>en millions d'EUR</i>										
I. Caisse et avoirs auprès des banques centrales	776		776						776	I. Caisses et banques centrales
IV. Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	2 473		2 473	21 091					23 564	II. Actifs financiers à la juste valeur par résultat
VI. Dérivés	29 748		29 748	(21 091)					8 657	III. Instruments dérivés de couverture
V. Investissements financiers	35 956		35 956		(521)				35 435	IV. Actifs financiers disponibles à la vente
II. Prêts et créances sur établissements de crédit	47 862		47 862			(37 759)			10 102	V. Prêts et créances sur établissements de crédit
III. Prêts et créances sur la clientèle	156 536		156 536			(367)			156 169	VI. Prêts et créances sur la clientèle
VII. Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	3 360		3 360						3 360	VII. Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux
					521				521	VIII. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance
XI. Actifs fiscaux	88	138	226					(17)	209	IX. Actifs d'impôts courants
								17	17	X. Actifs d'impôts différés
XII. Autres actifs	1 062		1 062			38 127			39 189	XI. Comptes de régularisation et actifs divers
XIII. Actifs non courants et groupes destinés à être cédés	132 670		132 670						132 670	XII. Actifs non courants destinés à être cédés
IX. Immobilisations corporelles	528		528						528	XV. Immobilisations corporelles
X. Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition	103		103				(59)		45	XVI. Immobilisations incorporelles
							59		59	XVII. Écarts d'acquisition
Total de l'actif	411 162	138	411 301						411 301	Total de l'actif

(a) Correction d'une compensation erronée entre impôts différés actifs et impôts différés passifs.

- ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2013 -

COMPTES AU 30 JUIN 2012

PASSIF	Présentation Dexia	Ajustement netting IDA-IDP ^(a)	Présentation Dexia revue	Scission banques centrales et établissements de crédit ⁽⁶⁾	Dérivés de trading ⁽²⁾	Cash collatéraux dans comptes de régularisation et passifs divers ⁽¹⁾	Scission passifs d'impôts ⁽³⁾	Regroupement capitaux propres ⁽⁷⁾	Positionnement hybride ⁽⁸⁾	Présentation ANC	
<i>en millions d'EUR</i>											
Dettes											Dettes
I. Dettes envers les établissements de crédit	103 381		103 381	(54 452)		(3 060)				45 869	I. Banques centrales
III. Passifs financiers mesurés à la juste valeur par le résultat	4 945		4 945		24 665					29 610	II. Passifs financiers à la juste valeur par résultat
IV. Dérivés	59 554		59 554		(24 665)					34 889	III. Instruments dérivés de couverture
				54 452						54 452	IV. Dettes envers les établissements de crédit
II. Dettes envers la clientèle	9 876		9 876			(95)				9 781	V. Dettes envers la clientèle
VI. Dettes représentées par un titre	104 021		104 021							104 021	VI. Dettes représentées par un titre
V. Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	368		368							368	VII. Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux
X. Dettes fiscales	18	138	156				(145)			11	VIII. Passifs d'impôts courants
							145			145	IX. Passifs d'impôts différés
XI. Autres passifs	1 203		1 203			3 155				4 359	X. Comptes de régularisation et passifs divers
XII. Passifs inclus dans des groupes destinés à être cédés	128 721		128 721							128 721	XI. Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés
IX. Provisions et autres obligations	261		261							261	XIII. Provisions
VII. Dettes subordonnées	1 135		1 135							1 135	XIV. Dettes subordonnées
Total des dettes	413 483	138	413 622							413 622	Total des dettes
Fonds propres											
Fonds propres totaux	(2 321)		(2 321)							(2 321)	XV. Capitaux propres
Fonds propres du groupe	(2 818)		(2 818)							(2 818)	XVI. Capitaux propres, part du groupe
XIV. Capital souscrit	500		500					1 896	40	2 436	XVII. Capital et réserves liées
XV. Primes d'émission et d'apport	1 900		1 900				(1 900)				
XVI. Actions propres	(4)		(4)					4			
XVII. Réserves et report à nouveau	5 718		5 718						(40)	5 678	XVIII. Réserves consolidées
XIX. Gains ou pertes latents ou différés	(9 766)		(9 766)							(9 766)	XIX. Gains ou pertes latents ou différés
XVIII. Résultat net de la période	(1 166)		(1 166)							(1 166)	XX. Résultat de l'exercice
XX. Participation ne donnant pas le contrôle	497		497							497	XXI. Intérêts minoritaires
Total du passif	411 162	138	411 301							411 301	Total du passif

(a) Correction d'une compensation erronée entre impôts différés actifs et impôts différés passifs.

- ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2013 -

COMPTES AU 30 JUIN 2012

COMPTE DE RESULTAT	Présentation Dexia ^(a)	Dividendes ⁽⁹⁾	Scission autres résultats ⁽¹⁴⁾	Litiges dans autres résultats ⁽¹⁵⁾	Regroupement frais généraux ⁽¹³⁾	Dépréciations immobilisées ⁽¹²⁾	AFS ^(b) +HTM ^(c) dépréciés: +gains/ pertes ⁽¹¹⁾	Gains et pertes nets sur immos corp.-incorp., actifs destinés à être cédés ⁽¹⁰⁾	Présentation ANC	
<i>en millions d'EUR</i>										
I. Produits d'intérêts	9 317								9 317	I. Intérêts et produits assimilés
II. Charges d'intérêts	(9 672)								(9 672)	II. Intérêts et charges assimilés
III. Dividendes	1	(1)								
VI. Honoraires et commissions perçues	68								68	III. Commissions (produits)
VII. Honoraires et commissions versés	(71)								(71)	IV. Commissions (charges)
IV. Résultat net des instruments financiers à la juste valeur par le résultat	(116)								(116)	V. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat
VI. Résultat net sur investissements	(330)	1					163	16	(150)	VI. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente
VIII. Autres résultats nets d'exploitation	17		25	(5)					41	VII. Produits des autres activités
			(25)	(5)					(29)	VIII. Charges des autres activités
Revenus	(786)	0	0	(5)	0	0	163	16	(612)	IX. Produit net bancaire
IX. Frais de personnel	(145)				(81)				(226)	X. Charges générales d'exploitation
X. Frais généraux et administratifs	(81)				81					
XI. Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	(19)					(6)			(24)	XI. Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
Coûts	(245)									
Résultat brut d'exploitation	(1 031)	0	0	(5)	0	(6)	163	16	(862)	XII. Résultat brut d'exploitation
XII. Dépréciation de prêts et provisions pour engagements de crédit	(35)						(163)		(199)	XIII. Coût du risque
XIII. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	(6)					6				
XV. Provisions pour litiges juridiques	(5)			5						
									(1 061)	XIV. Résultat d'exploitation
								(16)	(16)	XVI. Gains ou pertes nets sur autres actifs
Résultat net avant impôts des activités poursuivies	(1 077)	0	0	0	0	0	0	0	(1 077)	XVIII. Résultat avant impôt
XVI. Charges d'impôts	(8)								(8)	XIX. Impôts sur les bénéfices
Résultat net des activités poursuivies	(1 085)									
XVII. Résultat net des activités abandonnées	(100)								(100)	XX. Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession
Résultat net	(1 185)								(1 185)	XXI. Résultat net
Part du résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(19)								(19)	XXII. Intérêts minoritaires
Part du résultat attribuable aux porteurs de capitaux propres de la société mère	(1 166)								(1 166)	XXIII. Résultat net part du groupe

(a) En raison de l'application de la norme IFRS 5, les chiffres au 30/06/2012 ont été revus pour présenter séparément les résultats de ADTS, classé en activités arrêtées ou en cours de cession.

(b) AFS : investissements disponibles à la vente.

(c) HTM : investissements détenus jusqu'à leur échéance.

NOTE V. TAUX DE CHANGE

TAUX DE CHANGE						
		Taux de clôture			Taux moyen	
		30/06/12	31/12/12	30/06/13	30/06/12	30/06/13
Dollar US	USD	1,2685	1,3220	1,3019	1,3017	1,3108

NOTE VI. ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS REPRIS DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT

Les montants détaillés concernent des opérations significatives et/ou inhabituelles. Il s'agit de montants cumulés, avant taxes.

Dexia a enregistré une moins-value EUR -142 millions liée à la finalisation de la cession de la Société de Financement Local (SFIL), holding propriétaire de Dexia Municipal Agency (DMA). Ceci correspond aux gains et pertes latents reportés (OCI) à prendre en résultats lors de la finalisation de la cession, en XX. *Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession.*

La comptabilisation de cette moins-value porte la perte totale enregistrée sur la cession de DMA à EUR -1 849 millions, comptabilisés sur les exercices 2011, 2012 et 2013.

La sortie de SFIL de la consolidation fiscale a par ailleurs entraîné une reprise de dépréciation d'actifs d'impôts différés de EUR 46 millions, comptabilisée en XIX. *Impôts sur les bénéfices.*

La rémunération de la garantie accordée par les Etats belge, français et luxembourgeois au financement de Dexia s'élève à EUR -95 millions et est reprise en II. *Intérêts et charges assimilées.*

Afin de se conformer aux principes de valorisation des instruments dérivés les plus usités dans le marché, à partir de la clôture des comptes du 30 juin 2013, Dexia utilise une courbe d'actualisation basée sur un taux jour le jour (OIS) pour calculer la valeur de marché des dérivés collatéralisés. Dans le cadre de la première application de la norme

IFRS 13, Dexia a ajusté sa méthodologie de reconnaissance de la Credit Value Adjustment (CVA) et a comptabilisé une Debit Value Adjustment (DVA), laquelle, miroir de la CVA, reflète l'impact sur le prix des dérivés du risque de crédit pris par la contrepartie. Ces modifications des paramètres utilisés pour la valorisation des dérivés ont conduit à comptabiliser un montant négatif de EUR -278 millions en V. *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* (perte de EUR -299 millions au titre de l'OIS, perte de EUR -108 millions sur ajustement du calcul de la CVA des dérivés collatéralisés et gain de EUR 129 millions au titre de la DVA). Cet impact ne correspond pas à une sortie de trésorerie. Il sera repris graduellement en résultat au fur et à mesure de l'amortissement des instruments dérivés, pour l'essentiel utilisés dans le cadre d'une relation de couverture. Il constitue toutefois un élément de volatilité potentiellement important pour le résultat du groupe, en fonction des conditions du marché.

Dexia est exposé à hauteur de EUR 240 millions à l'endettement de la ville de Detroit qui fait l'objet d'une demande de mise sous protection au titre du Chapitre 9 de la loi des faillites. Cette exposition a été provisionnée à hauteur de EUR 118 millions au 30 juin 2013. Compte tenu de provisions à caractère collectif antérieurement constituées, l'impact sur le coût du risque du semestre est de EUR 90 millions.

Une charge de EUR 80 millions a été comptabilisée dans le poste VIII. *Charges des autres activités* pour couvrir des litiges juridiques dans les différentes implantations du groupe.

NOTE VII. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 2 juillet 2013, Dexia Crédit Local a émis EUR 1,5 milliards de dette garantie par les Etats. Cette émission, d'une maturité de trois ans, bénéficie du nouveau mécanisme de garantie tripartite accordé en 2013 par les Etats belge (51,41 %), français (45,59 %) et luxembourgeois (3 %). Elle se caractérise par un placement très granulaire auprès de 80 investisseurs.

Le 18 juillet 2013, la ville de Détroit a demandé la mise sous protection de sa dette au titre du Chapitre 9 de la loi des faillites. L'exposition du groupe concernée par les mesures de restructuration de la dette s'élève à USD 305 millions.

Depuis l'annonce du 12 décembre 2012 relative à l'accord de cession avec GCS Capital portant sur la participation du groupe dans Dexia Asset Management, l'ensemble des autorisations réglementaires et l'accord des parties tierces requis ont été obtenus et toutes les conditions préalables à la cession ont été remplies dans les délais prévus.

GCS Capital n'ayant pas été en mesure de satisfaire à ses obligations de paiement contractuelles depuis la date de closing initialement prévue pour le 28 juin 2013, Dexia a mis définitivement fin aux discussions avec GCS Capital et a annoncé la résolution formelle de l'accord de cession des actions avec GCS Capital avec effet au 30 juillet 2013.

NOTE VIII. SOUVERAINS – EXPOSITION DIRECTE ACTIVITÉS POURSUIVIES

Certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis.

en millions d'EUR	Hongrie		Italie		Portugal		Espagne	
	AFS ⁽²⁾	L&R and HTM ⁽³⁾	AFS ⁽²⁾	L&R and HTM ⁽³⁾	AFS ⁽²⁾	L&R and HTM ⁽³⁾	AFS ⁽²⁾	L&R and HTM ⁽³⁾
Valeur comptable avant ajustement de juste valeur ⁽¹⁾	1 089	67	4 065	9 453	1 769	45	444	24
Composante taux de la juste valeur (couverte)	100		1 629	1 095	572	18	74	10
Autres composants de la juste valeur (non couverts)	(103)		(1 323)		(1 088)		(86)	
Valeur bilantaire	1 086	67	4 372	10 548	1 253	63	432	34
Réserve disponible à la vente (montant brut)	(103)		(1 323)	(65)	(1 088)		(86)	
Impôts différés			24	20				
Réserve disponible à la vente (montant net)	(103)		(1 299)	(46)	(1 088)		(86)	

(1) Valeur d'acquisition, intérêts courus et surcote/décote.

(2) AFS: investissements disponibles à la vente.

(3) L&R: prêts et créances; HTM: investissements détenus jusqu'à leur échéance.

Dexia a une position nette nulle sur les credit default swaps sur créances souveraines italiennes : cette position se compose de EUR 803 millions de credit default swaps vendus, retournés dans le marché par des achats pour le même nominal.

Dexia a donné des lignes de crédit à certaines autorités locales italiennes pour EUR 154 millions.

Nous renvoyons ici au rapport de gestion, page 14, où est présentée l'exposition du groupe Dexia par région géographique.

NOTE IX. PRINCIPAUX GROUPES DESTINÉS A ÊTRE CÉDÉS

<i>en millions d'EUR</i>	Dexia Asset Management	ADTS	Sofaxis
Fonds propres de base (y compris l'écart d'acquisition) avant l'impact de la réévaluation à la juste valeur moins les frais de vente	303	(11)	70
Gains ou pertes latents ou différés – écarts de conversion	(2)		
Gains ou pertes latents ou différés – autres	(1)	(2)	
Total	300	(13)	70
Juste valeur moins les frais	En cours^(*)	En cours de négociation	136
Impact de la réévaluation à la juste valeur moins les frais de vente	0	0	0
Impact additionnel en cas de closing	^(**)	^(**)	66

(*) Voir note VII. Événements postérieurs à la clôture.

(**) L'impact sera comptabilisé à la finalisation de la transaction.

NOTE X. JUSTE VALEUR

ÉVALUATION ET HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

1. Principes de valorisation

IFRS 13 définit la juste valeur comme étant le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants de marché à la date d'évaluation.

Les prix de marché cotés pour des actifs ou passifs identiques sont utilisés pour évaluer les justes valeurs lorsqu'il existe un marché actif. Ces prix de marché sont en effet la meilleure estimation de la juste valeur d'un instrument financier.

Si l'instrument financier n'est pas traité sur un marché actif, des techniques de valorisation sont utilisées. Le choix de la technique de valorisation doit être appropriée aux circonstances et le niveau d'évaluation doit refléter ce que serait la juste valeur dans les conditions de marché actuelles. Les techniques de valorisation utilisées par Dexia maximisent l'utilisation de données observables et minimisent l'utilisation de données non observables.

Le modèle de valorisation devrait prendre en compte tous les facteurs que les acteurs du marché prendraient en considération pour valoriser l'instrument. Évaluer la juste valeur d'un instrument financier requiert

la prise en compte des conditions de marché existantes au moment de l'évaluation. Dans la mesure où des données observables sont disponibles, elles doivent être incorporées dans le modèle.

Les instruments financiers de Dexia pour lesquels une juste valeur est calculée ou estimée à des fins de présentation en annexe, sont classés selon les niveaux définis par la hiérarchie IFRS des justes valeurs. La définition des niveaux retenue par Dexia est celle que l'on retrouve dans le texte de la norme IFRS 13 :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : techniques de valorisation pour lesquels les inputs sont basés sur des données observables.
- Niveau 3 : techniques de valorisation basées de façon significative sur des données non observables.

La détermination du niveau de juste valeur doit être approuvé par l'équipe de Validation de Dexia, qui est une équipe indépendante du Département de gestion des Risques de la banque.

2. Techniques de valorisation

Les principes de valorisation retenus par Dexia pour ses instruments financiers (instruments mesurés à la juste valeur par le résultat, actifs financiers disponibles à la vente et valorisations pour les annexes) peuvent être résumés comme suit :

2.1. Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur (détenus à des fins de transaction, désignés à la juste valeur par le résultat, disponibles à la vente, dérivés)

2.1.1. Instruments financiers évalués à la juste valeur pour lesquels des cotations de marché fiables sont disponibles

Si le marché est actif, les prix cotés disponibles correspondent à la meilleure évidence de juste valeur et seront donc utilisés pour les valorisations.

Ces prix de marché utilisés dans un marché actif pour des instruments identiques sans ajustement répondent aux conditions requises pour l'inclusion dans le niveau 1 de la hiérarchie de juste valeur telle que définie dans l'IFRS 13, contrairement à l'utilisation de prix cotés sur des marchés non actifs ou l'utilisation de spreads cotés.

2.1.2. Instruments financiers à la juste valeur pour lesquels il n'existe pas de prix de marché fiable et pour lesquels les valorisations sont obtenues par des techniques d'évaluation

Les instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs sont évalués sur la base de techniques d'évaluation. Les modèles utilisés par Dexia varient de modèles standard (modèles d'actualisation de flux de trésorerie) à des modèles développés en interne.

Pour être éligible à la juste valeur de niveau 2, seules des données de marché observables peuvent être utilisées. Les données que Dexia intègre dans ses modèles de valorisation sont soit directement observables (prix), soit indirectement observables (spreads) ou bien encore sont le résultat d'hypothèses faites par Dexia sur la base de données de marché non observables. Les justes valeurs d'instruments financiers qui utilisent significativement les hypothèses retenues par Dexia doivent être qualifiées en niveau 3 pour les besoins de publication dans les annexes.

Lorsqu'il n'existe pas de marché actif, les titres sont valorisés en utilisant l'approche *mark-to-model* développée par Dexia. Le prix de valorisation est constitué d'une composante prix de marché et d'une composante prix de modèle. La pondération accordée à la composante prix de modèle reflète l'estimation du niveau d'activité du marché.

Pour ses prix de modèles (*mark-to-model*), Dexia utilise un modèle de flux de trésorerie actualisés basé sur des spreads qui tiennent aussi bien compte du spread de crédit (CDS) que de la base entre cash et CDS. Le spread de crédit est estimé sur la base des caractéristiques spécifiques des titres considérés (secteur, notation, pertes en cas de défaut (LGD), ...) et sur la base d'indices de CDS liquides. Une composante liée à la base entre cash et CDS s'ajoute ensuite à la composante crédit pour former le spread du titre.

Dexia réalise de manière régulière un back-testing des prix modélisés. Les résultats montrent que le Mark to Model reflète bien ce que serait la juste valeur dans un marché actif.

2.2 Instruments financiers comptabilisés au coût amorti (évaluation pour l'annexe IFRS sur la juste valeur)

Instruments financiers reclassés du portefeuille de négociation ou du portefeuille des instruments financiers disponibles à la vente vers le portefeuille de prêts

En réponse à la crise financière, l'IASB a publié le 13 octobre 2008 un amendement à IAS 39 autorisant la reclassification de certains actifs financiers illiquides. A cette occasion, Dexia a décidé d'utiliser cet amendement pour reclasser les actifs pour lesquels n'existaient plus de marché actif ou de cotations fiables.

Ces instruments sont valorisés selon l'approche Mark to Model décrite ci-dessus et utilisée pour les titres pour lesquels il n'existe pas de marché actif.

2.3. Instruments financiers classés en titres détenus jusqu'à l'échéance ou en prêts et créances dès l'origine et passifs de Dexia

Valorisation des prêts et créances, y compris les prêts hypothécaires et des passifs

Principes généraux :

- la valeur comptable des instruments financiers dont l'échéance est inférieure à 12 mois est considérée comme étant leur juste valeur ;
- la valorisation des titres classifiés en Titres détenus jusqu'à l'échéance ou en Prêts et créances depuis l'origine ainsi que les passifs suit les mêmes principes de valorisation que les Titres disponibles à la vente.

Impact des taux d'intérêt :

- la juste valeur des prêts à taux fixe, des prêts hypothécaires et des passifs de Dexia rend compte des variations des taux d'intérêts depuis l'origine ;
- les dérivés incorporés, tels que les caps, floors et options de remboursement anticipé, sont inclus pour déterminer la juste valeur des prêts et créances ou des passifs de Dexia ;
- la juste valeur des prêts à taux variable et des passifs de Dexia est approximativement estimée comme étant leur valeur comptable.

Impact du risque de crédit :

- le différentiel de spread de crédit depuis l'origine est pris en compte dans l'estimation de la juste valeur.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS – ACTIVITÉS POURSUIVIES

Certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis.

Les instruments financiers des activités destinées à être cédées ne sont pas repris dans les tableaux en raison de leur importance négligeable.

Les tableaux ci-dessous comparent la juste valeur et la valeur comptable des instruments financiers.

En vertu de nos règles d'évaluation, la juste valeur de certains types d'instruments financiers est égale à leur valeur comptable.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS						
<i>en millions d'EUR</i>	31/12/12			30/06/13		
	Valeur comptable	Juste valeur	Différence	Valeur comptable	Juste valeur	Différence
Caisses et banques centrales	1 054	1 054	0	840	840	0
Prêts et titres détenus à des fins de transaction	2 198	2 198	0	2 129	2 129	0
Prêts et titres désignés à la juste valeur	27	27	0	22	22	0
Dérivés	30 526	30 526	0	28 721	28 721	0
Actifs financiers disponibles à la vente	36 061	36 061	0	32 179	32 179	0
Prêts et créances sur établissements de crédit	10 865	10 429	(436)	9 358	9 295	(63)
Prêts et créances à la clientèle	149 564	145 369	(4 194)	139 157	136 432	(2 725)
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	456	508	52	493	535	42
Total	230 750	226 171	(4 578)	212 899	210 153	(2 746)

JUSTE VALEUR DES PASSIFS FINANCIERS						
<i>en millions d'EUR</i>	31/12/12			30/06/13		
	Valeur comptable	Juste valeur	Différence	Valeur comptable	Juste valeur	Différence
Banques centrales et dettes envers les établissements de crédit	84 720	83 693	(1 027)	75 099	75 136	37
Passifs financiers désignés à la juste valeur	3 931	3 931	0	3 511	3 511	0
Dérivés	59 660	59 660	0	47 657	47 657	0
Dettes envers la clientèle	10 727	10 293	(434)	10 887	10 829	(57)
Dettes représentées par un titre	109 651	107 230	(2 421)	97 719	96 193	(1 525)
Dettes subordonnées	707	376	(331)	689	355	(334)
Total	269 396	265 184	(4 212)	235 561	233 680	(1 880)

ANALYSE DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS – ACTIVITÉS POURSUIVIES

Certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis.

Les tableaux ci-dessous présentent une analyse de la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés à la juste valeur à l'origine, en fonction du niveau d'observabilité de la juste valeur (niveau 1 à 3). L'évaluation à la juste valeur est récurrente. L'évaluation non-récurrente à la juste valeur est non significative chez Dexia.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS (ÉVALUATION RÉCURRENTE)								
en millions d'EUR	31/12/12				30/06/13			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Prêts et titres détenus à des fins de transaction	1		2 198	2 198	1		2 128	2 129
Actifs financiers désignés à la juste valeur – autres que des actions			27	27			22	22
Actifs financiers disponibles à la vente – obligations	8 559	12 105	14 907	35 570	6 829	10 965	13 987	31 781
Actifs financiers disponibles à la vente – actions	28	130	332	490	29	83	286	398
Dérivés		28 508	2 018	30 526		26 270	2 451	28 721
Total	8 588	40 742	19 481	68 811	6 859	37 318	18 874	63 051

JUSTE VALEUR DES PASSIFS FINANCIERS (ÉVALUATION RÉCURRENTE)								
en millions d'EUR	31/12/12				30/06/13			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers désignés à la juste valeur		2 778	1 154	3 931		859	2 651	3 511
Dérivés		56 447	3 213	59 660		44 846	2 811	47 657
Total		59 225	4 367	63 592		45 705	5 463	51 167

TRANSFERTS ENTRE NIVEAU 1 ET NIVEAU 2 – ACTIVITÉS POURSUIVIES

Les tableaux ci-dessous présentent les montants des instruments financiers évalués à la juste valeur de façon récurrente, détenus à la fin de la période et dont la méthodologie de valorisation a été transférée entre niveau 1 et niveau 2.

ACTIFS FINANCIERS				
en millions d'EUR	31/12/12		30/06/13	
	De niveau 1 à niveau 2	De niveau 2 à niveau 1	De niveau 1 à niveau 2	De niveau 2 à niveau 1
Actifs financiers disponibles à la vente – obligations		770		
Total		770		

En 2012, le marché est devenu plus liquide pour certains titres souverains italiens; ils ont été transférés du niveau 2 au niveau 1.

RÉCONCILIATION NIVEAU 3 – ACTIVITÉS POURSUIVIES

Certains montants ne s'additionnent pas en raison d'arrondis.

ACTIFS												
ACTIFS FINANCIERS	2012											
	Ouverture	Transferts vers les groupes d'actifs destinés à être cédés ⁽¹⁾	Gains/pertes en compte de résultats	Gains/pertes latents ou différés	Achats	Ventes	Règle-ments	Transferts en niveau 3	Sortie du niveau 3	Modifica-tions du périmètre de consolida-tion	Diffé-rences de conversion	Clôture
<i>en millions d'EUR</i>												
Prêts et titres détenus à des fins de transaction	2 328	(1)	(25)			(45)	(87)				28	2 198
Actifs financiers désignés à la juste valeur – autres que des actions	23		1			(1)		5				27
Actifs financiers disponibles à la vente – obligations	11 839	(39)	2 106	146	2 986	(554)	(1 032)		(492)		(52)	14 907
Actifs financiers disponibles à la vente – actions	352	(6)	25	(12)	12	(42)		4				332
Dérivés	1 652		(172)		59			437		16	26	2 018
Total	16 193	(46)	1 934	134	3 057	(642)	(1 119)	446	(492)	16	2	19 481
(1) Groupe DenizBank.												
ACTIFS FINANCIERS												
ACTIFS FINANCIERS	30/06/13											
	Ouverture	Gains/pertes en compte de résultats	Gains/pertes latents ou différés	Achats	Ventes	Règle-ments	Transferts en niveau 3	Sortie du niveau 3	Modifica-tions du périmètre de consolida-tion	Diffé-rences de conversion	Clôture	
<i>en millions d'EUR</i>												
Prêts et titres détenus à des fins de transaction	2 198	100			(8)	(74)					(86)	2 128
Actifs financiers désignés à la juste valeur – autres que des actions	27				(5)							22
Actifs financiers disponibles à la vente – obligations	14 907	(444)	24	510	(164)	(812)		(39)		4		13 987
Actifs financiers disponibles à la vente – actions	332	6	(11)	0	(12)	(32)				2		286
Dérivés	2 018	(835)		601			2	(1)	710	(43)		2 451
Total	19 481	(1 173)	13	1 112	(189)	(918)	2	(40)	710	(122)		18 874

PASSIFS							
PASSIFS FINANCIERS	2012						
	Ouverture	Gains/pertes en compte de résultats	Achats	Règlements	Transferts en niveau 3	Différences de conversion	Clôture
<i>en millions d'EUR</i>							
Passifs financiers désignés à la juste valeur	857			(123)	446	(27)	1 154
Dérivés	3 478	(1 044)	631		113	35	3 213
Total	4 335	(1 044)	631	(123)	559	8	4 367
PASSIFS FINANCIERS	30/06/13						
	Ouverture	Gains/pertes en compte de résultats	Achats	Règlements	Transferts en niveau 3	Différences de conversion	Clôture
<i>en millions d'EUR</i>							
Passifs financiers désignés à la juste valeur	1 154			(19)	1 489	28	2 651
Dérivés	3 213	(872)	472		24	(27)	2 811
Total	4 367	(872)	472	(19)	1 513	1	5 463

SENSIBILITÉ À DES HYPOTHÈSES ALTERNATIVES DE L'ÉVALUATION EN NIVEAU 3

Le groupe Dexia mesure la juste valeur de certains instruments (obligations et CDS) en utilisant partiellement un Mark to Model. L'analyse de sensibilité décrite ci-dessous mesure l'impact sur la juste valeur d'hypothèses alternatives concernant les paramètres non observables du modèle.

En matière de valorisation des obligations et CDS, lorsque le groupe utilise ses modèles, des hypothèses alternatives ont été considérées sur les paramètres non observables suivants :

- les spreads de crédit, en considérant les spreads de crédit disponibles pour la même contrepartie, ou, à défaut, pour des contreparties similaires, ou appartenant à des secteurs semblables ou encore en utilisant des spreads de crédit indexés sur des index CDS liquides,
- les basis Cash-CDS qui permettent d'inférer les spreads des titres de spreads CDS,
- la liquidité de l'instrument financier, en fonction du niveau d'activité du marché de l'instrument.

Des tests ont été effectués sur les obligations et CDS classés en niveau 3. Les principaux impacts sont les suivants :

- pour les obligations valorisées en niveau 3 et classées en portefeuille disponible à la vente, la sensibilité de la réserve de juste valeur des titres disponibles à la vente à des approches alternatives est estimée varier en 2013 entre EUR -184 millions et EUR + 266 millions.
- les Negative Basis Trade (NBT) sur mesure de Dexia sont considérés comme un produit unique. En conséquence, l'obligation et le CDS qui s'y rapporte sont testés ensemble. L'hypothèse qui a une incidence

sur la juste valeur est celle portant sur l'impact d'un dénouement anticipé du NBT au travers de l'écart de prix acheteur-vendeur. En 2013, sur base du nombre important de dénouements anticipés de NBT réalisés entre 2009 et 2012, et considérant l'ensemble des transactions NBT toujours en portefeuille, l'impact positif (moyenne des coûts des dénouements de 2009) s'élève à EUR + 6,8 millions alors que l'impact négatif (moyenne des coûts des dénouements de 2011) se chiffre à EUR – 37,2 millions.

L'effet des hypothèses alternatives sur les spreads de crédit sur les valeurs des CDS de Dexia a été estimé à des montants avant taxes de EUR + 3 millions (scénario positif) ou de EUR – 3 millions (scénario négatif).

DIFFÉRENCE ENTRE LES PRIX DE TRANSACTION ET LES VALEURS MODÉLISÉES (GAIN OU PERTE AU PREMIER JOUR DE LA TRANSACTION, DIFFÉRÉ (DAY ONE PROFIT))

Aucun montant matériel n'a été reconnu au titre de DOP (Day One Profit) différé tant au 31 décembre 2012 qu'au 30 juin 2013.

Le DOP est reconnu immédiatement en résultat sur des produits simples, comme les swaps de taux d'intérêt et sur les produits complexes (comme les transactions structurées) qui sont parfaitement adossés.

Le DOP reconnu immédiatement en résultat s'élève à moins de EUR 1 million au 30 juin 2012 et au 30 juin 2013. Les montants sont comptabilisés en *V. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par le résultat*.

NOTE XI. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Nous renvoyons ici à la partie « Informations aux actionnaires » du rapport de gestion, page 22 et à l'annexe 9.3 Transactions avec des parties liées du rapport annuel Dexia 2012.

NOTE XII. LITIGES

Nous renvoyons ici à la partie « Risques juridiques » du rapport de gestion, page 17.

RAPPORT DE REVUE LIMITÉE SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE INTERMÉDIAIRE CONSOLIDÉE RÉSUMÉE POUR LA PÉRIODE DE SIX MOIS CLÔTURÉ LE 30 JUIN 2013

Au conseil d'administration

Nous avons effectué une revue limitée de l'information financière intermédiaire consolidée résumée, comprenant le bilan consolidé, le compte de résultats consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie, l'état consolidé résumé des variations des capitaux propres et les notes I à XII y-afférentes (conjointement l'« information financière intermédiaire ») de Dexia SA (la « société ») et ses filiales (conjointement le « groupe ») pour la période de six mois clôturé le 30 juin 2013 comme repris aux pages 24 à 51 du Rapport financier 1S 2013 de Dexia.

Cette information financière intermédiaire a été établie sous la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur l'information financière intermédiaire sur la base de notre revue.

L'information financière intermédiaire a été préparée conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 – *Information financière intermédiaire* telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Notre revue limitée a été réalisée conformément à la norme internationale ISRE 2410 – *Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité*. Une revue limitée consiste principalement en la discussion de l'information financière intermédiaire avec la direction et l'analyse et la comparaison de l'information financière intermédiaire et des données financières sous-jacentes. L'étendue de ces travaux est moins importante que celle qui résulte d'un contrôle complet, exécuté suivant les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing). De ce fait, nous ne pouvons pas certifier l'information financière intermédiaire.

Sur la base de notre revue limitée, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous porterait à croire que l'information financière intermédiaire pour la période de six mois clôturée le 30 juin 2013 n'est pas établie, à tous les égards importants, conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire* telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Sans remettre en cause la conclusion du paragraphe précédent, nous attirons votre attention sur les commentaires repris dans la section « *Précisions relatives à la présentation des états financiers consolidés semestriels 1S 2013 du groupe Dexia* » du rapport de gestion à la page 5 du Rapport financier 1S 2013, où le conseil d'administration précise que les états financiers consolidés semestriels condensés de Dexia SA au 30 juin 2013 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (going concern).

Cette hypothèse de continuité d'exploitation n'est justifiée que dans la mesure où le Groupe réussit à réaliser son plan d'affaires révisé, dont les plus importantes hypothèses sous-jacentes sont décrites à la page 5 du rapport de gestion du Rapport financier 1S 2013, tel que validé par le conseil d'administration du Groupe du 6 août 2013. L'information financière intermédiaire n'a pas fait l'objet d'ajustements touchant à l'évaluation et à la classification de certaines rubriques du bilan qui pourraient s'avérer nécessaires si le Groupe n'était plus en mesure de poursuivre ses activités

De plus, nous notons qu'en date du 30 juin 2013, Dexia SA ne respecte pas les exigences relatives à la concentration des risques sur une même contrepartie.

Diegem, le 13 août 2013

Le commissaire

DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Frank Verhaegen

DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Bernard De Meulemeester

CONTACT

Dexia SA

Bastion Tower – Place du Champ de Mars 5 – 1050 Bruxelles – Belgique

Tour Dexia – 1, passerelle des Reflets – La Défense 2 – TSA 12203 – 92919 La Défense Cedex – France

IBAN BE 61 0682 1136 2017 – BIC GKCC BE BB – RPM Bruxelles TVA BE 0458.548.296

Service presse

E-mail : pressdexia@dexia.com

Tél. Bruxelles : (32) 2 213 57 97

Tél. Paris : (33) 1 58 58 86 75

Investor Relations

E-mail : Dexia.investor-relations@dexia.com

Tél. Paris : (33) 1 58 58 82 48 / 87 16

Site web

http://www.dexia.com/FR/actionnaires_investisseurs/Pages/default.aspx

CALENDRIER FINANCIER

DATES

15 novembre 2013

20 février 2014

7 mai 2014

7 mai 2014

ÉVÉNEMENTS

Publication des résultats au 30 septembre 2013

Publication des résultats au 31 décembre 2013

Publication des résultats au 31 mars 2014

Assemblée générale pour l'exercice 2013